

LES 336259

DEUX DERNIERS

SERMONS

DE

M^R DAILLE

PRONONCEZ

A CHARENTON

LE IOVR DE PASQVES

fixième Avril 1670. & le

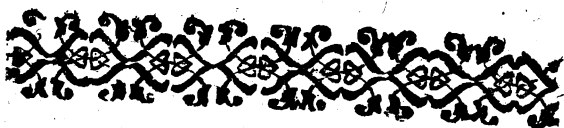
Jeudy suivant.

Avec un Abregé de sa Vie, & le Catalogue de ses Oeuvres.



A S A V M V R,
Chez RENE' PEAN, Imprimeur, Libraire.

M. D C. L X X.



A MADAME
LA MARQUISE
DE
GOVERNET.



MADAME,

Après les divers témoignages d'estime
& de bonté, que toute notre Eglise vous a
voulu rendre à feu mon Pere, dans la maladie
qui nous l'a ravoy, & durant laquelle vous
luy avez fait l'honneur, vous & Monsieur
votre frere, de le visiter avec tant d'affiduité
que l'on pouvoit presque dire que vous ne
partiez point d'auprès de son lit, personne

EPISTRE.

*ne sçauroit blasmer la liberté que je prens de
 faire paroître sous la faveur de vôte Nom,
 ce petit monument, dont nos meilleurs Amis
 m'ont obligé d'honorer le sien. Je ne dois
 pas craindre de faillir en suivant leur con-
 seil, puis que ce qu'ils me font entrepren-
 dre ne peut estre pris, que pour un devoir de
 necessité naturelle & indispensable, auquel ie
 ne pourrois manquer sans ingratitude; & ie
 ne pense pas qu'on trouue mauvais que je
 rende un hommage si legitime à la memoire
 du meilleur Pere qui fut iamais au monde;
 d'un Pere à qui ie dois tout, qui après Dieu
 m'a fait ce que ie suis; dont les soins & l'a-
 mour se sont plus également à me conduire &
 à me dresser dès mon enfance avec autant de
 tendresse que d'application. C'est de sa nour-
 riture & de sa main que i'ai receu le peu que
 ie vaux. Il n'a pas tenu à luy qu'il ne
 m'ait poussé plus loin, qu'il ne m'ait mis au
 dessus de ma mediocrité; & ie suis assuré que
 si sa culture avoit rencontré un fonds plus heu-
 reux, si elle eust travaillé sur un suiet plus
 propre, infailliblement elle luy auroit donné*

EPISTRE.

une forme plus noble & plus relevée. Quoi qu'il en soit, si ie suis bon à quelque chose, & si l'Eglise tire quelque fruit de mon travail, c'est à mon Pere qu'elle en a l'obligation, comme au riche tresor qui m'a fournies legeres pites que ie contribüe de mon indigence à l'edification du Sanctuaire, & que lui mesme en me les donnant avoit consacrées à ce saint usage. C'est donc ici comme un acte de reconnoissance que ie lui fais en public, & que ie mets à la teste des deux derniers Sermons que son Troupeau luy entendit prononcer presque à la veille de sa separation d'avec nous. L'ay jugé à propos de leur faire voir aussi le iour, parce qu'il m'a semblé que ie ne pouvois mieux satisfaire les desirs de plusieurs bonnes Ames, qui me demandent avec empressement, la consolation de pouvoir lire ses dernieres heures, qu'en leur donnant ce qui merite proprement de porter ce nom-là. L'appelle ses dernieres heures, celles qui ont terminé l'exercice de son Ministère: Car à le bien prendre, les dernieres paroles d'un Pasteur ne sont pas celles après lesquelles il ne

EPISTRE.

parle plus, mais celles par où il acheve de
 prescher. D'ailleurs. MADAME, vous
 sçavez qu'à l'égard de celui dont ie parle, la
 chose est vraie, mesme au pied de la lettre; &
 puis que sa fin a suivi de si près la seconde de
 ces Prédications, qu'il n'y a eu qu'un iour
 entre deux. Elle fut prononcée le lundy, &
 la nuit du Vendredy au Samedy, il se trou-
 va à son réveil, frappé mortellement d'un fu-
 neste coup qui l'emporta en moins de trois
 jours. C'est ce qui a donné suiet à ceux qui
 sont persuadez de son bon-heur, de dire que
 du Temple il est monté au Ciel, & qu'il
 a esté enlevé de la Chaire sur le Trône. Ses
 Auditeurs furent fort édifiez de ces deux
 Actions; & puis que vous avez souhaitté vous
 mesme, MADAME, de les voir sur le
 papier, j'embrasse avec plaisir, cette occasion
 de vous donner des marques de mon obeis-
 sance, & du respect que j'ai il y a long temps
 pour vôtre Vertu, qui est un des ornemens
 de nôtre Troupeau, comme elle fait la ioye de
 vôtre Maison & la consolation des Illustres
 personnes qui vous ont mise au Monde.

EPISTRE.

Dieu les a benits de toutes les manières, & il semble que le Ciel & la Terre prennent plaisir de verser comme à l'envy, ce qu'ils ont de meilleur sur la famille de Monsieur & de Madame d'Herbart. Mais je suis assuré qu'ils ne me desavouèront ni l'un ni l'autre, quand ie diray qu'après les graces du salut qui doivent tousiours marcher les premières, vous estes leur principale benediction, & celle dont ils ont le plus suiet de remercier l'Auteur de tout bien, puis qu'ils voyent que de tous costez on vous admire également & que le siècle & l'Eglise sont d'accord pour vous louer. Vous avez de la pieté sans affectation; de la sagesse & de la conduite au dessus de vostre âge; de la modestie & de l'humilité au milieu de tous les avantages qui peuvent donner de la fierté & de l'orgueil; Vous estes une de ces personnes extraordinaires en qui se rencontrent cét heureux, mais rare assemblage, où les graces de l'esprit sont jointes à celle du corps; les biens de l'Ame à ceux qu'on appelle de la fortune; les tresors de la Foi aux richesses de la Nature, & les di-

EPISTRE.

*parle plus, mais celles par où il acheve de
 prescher. D'ailleurs. MADAME, vous
 sçavez qu'à l'égard de celui dont ie parle, la
 chose est vraie, mesme au pied dela lettre; &
 puis que sa fin a suivi de si près la seconde de
 ces Prédications, qu'il n'y a eu qu'un iour
 entre deux. Elle fut prononcée le leudy, &
 la nuit du Vendredy au Samedi, il se trou-
 va à son réveil, frappé mortellement d'un fu-
 neste coup qui l'emporta en moins de trois
 jours. C'est ce qui a donné suiet à ceux qui
 sont persuadez de son bon-heur, de dire que
 du Temple il est monté au Ciel, & qu'il
 a esté enlevé de la Chaire sur le Trône. Ses
 Auditeurs furent fort édifiez de ces deux
 Actions; & puis que vous avez souhaitté vous
 mesme, MADAME, de les voir sur le
 papier, j'embrasse avec plaisir, cette occasion
 de vous donner des marques de mon obeis-
 sance, & du respect que j'ai il y a long temps
 pour vôtre Vertu, qui est un des ornemens
 de nôtre Troupeau, comme elle fait la ioye de
 vôtre Maison & la consolation des Illustres
 personnes qui vous ont mise au Monde.*

EPISTRE.

Dieu les a benits de toutes les manières, & il semble que le Ciel & la Terre prennent plaisir de verser comme à l'envy, ce qu'ils ont de meilleur sur la famille de Monsieur & de Madame d'Herbart. Mais je suis assuré qu'ils ne me desavouèront ni l'un ni l'autre, quand ie diray qu'après les graces du salut qui doivent tousiours marcher les premières, vous estes leur principale benediction, & celle dont ils ont le plus suiet de remercier l'Auteur de tout bien, puis qu'ils voyent que de tous costez on vous admire également & que le siècle & l'Eglise sont d'accord pour vous louer. Vous avez de la pieté sans affectation; de la sagesse & de la conduite au dessus de vostre âge; de la modestie & de l'humilité au milieu de tous les avantages qui peuvent donner de la fierté & de l'orgueil; Vous estes une de ces personnes extraordinaires en qui se rencontre cét heureux, mais rare assemblage, où les graces de l'esprit sont jointes à celle du corps; les biens de l'Âme à ceux qu'on appelle de la fortune; les tresors de la Foi aux richesses de la Nature, & les di-

E P I S T R E.

gnez éternelles des enfans de Dieu, aux
 grandeurs corruptibles de la Terre. On ne
 scauroit pratiquer mieux que vous, cette dif-
 ficile leçon que Saint Paul nous enseigne,
 comme l'une des plus essentielles à la science
 du salut, d'vser du Monde sans en abu-
 ser, puis que le rang que vous y tenez par
 vostre propre mérite, aussi-bien que par la
 haute naissance de Monsieur vostre mary,
 ne vous a jamais obligé à le regarder autre-
 ment que comme vne vaine figure qui ne fait
 que passer, sans vous laisser surprendre aux
 illusions de ce faux éclat dont il ébloüit tou-
 tes les personnes qui ont trop d'attachement
 pour lui. Enfin, *MADAME*; ie ne
 doit pas oublier entre vos excellentes quali-
 tez, celle que le mesme Apostre veut qu'on
 recommande aux femmes Chrestiennes,
 d'aimer leurs enfans. Au lieu que celles de
 vostre temps, surtout, quand elles sont d'un
 âge & d'un rang comme le vostre, ne se pi-
 quent pas d'estre bonnes Meres, & que le
 plus souvent elles s'aiment trop elles-mesmes
 pour avoir encor de l'amour de reste pour

E P I S T R E.

leurs enfans. Mais pour vous, il en est tout au contraire; & vous chérissez les vôtres avec tant de passion, qu'on vous a vu vous renfermer avec eux, dans un air infecté, sans craindre de risquer votre santé, ni votre vie, afin de les assister dans les maladies que les Dames appréhendent plus que la mort. Et j'apprens mesme, en vous écrivant ceci, que cette tendresse maternelle vous a fait entreprendre un voyage de longue haleine, pour aller chercher dans les celebres eaux de Bourbon, quelque remede aux incommoditez, dont l'enfance de Monsieur le Comte, votre fils est travaillée. Je prie Dieu de tout mon cœur, MADAME, qu'il favorise d'un bon succes, les soins d'une si louable affection qu'il vous a inspirée lui-mesme, & que conservant à Monsieur le Marquis de Gouvernet & à Vous, cet heritier de son Nom & de vos communes vertus, avec les autres fruits de votre mariage, il vous conservera aussi l'un à l'autre pour longues années, dans une si abondante prosperité, qu'elle puisse

EPISTRE.

*servir d'exemple de la fidelité constante &
inviolable qu'il garde à ceux qui le crai-
gne. Je suis,*

MADAME,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant serviteur,

DAILLE'



CATALOGVE

DES OEUVRES

DE

M^R DAILLE,

IMPRIMEES,

TANT EN FRANCOIS,

Q' EN LATIN.



Raitté de l'Employ des Saints
Peres. A Geneve mil six
centstrente deux. 8°.

Le mèsme traduit en Anglois par Tho-
mas Smith. A Londres 1651. 4°.

Le mèsme en Latin, de la traduction de
M. Metayer, reveu & augmenté par

l'Auteur. Imprimé à Geneve par P.
Choüet. 1656. 4°.

Apologie des Eglises Reformées.
1633. 8°.

Le mesmetraduit en Anglois par Tho-
mas Smith. 1653. 8°.

Le mesme en Latin de la version de
l'Auteur, avec des appendices. Im-
primé chez Ianfon à Amsterdam.
8°.

Lettre à Monsieur de Monglat, pour
répondre aux remarques de Mon-
sieur de Chaumont, sur son Apo-
logie. Mil six cens trente-quatre. 8°.

Considerations sur le Discours pacifi-
que de Mr. de Chaumont. A Sedan.
Mil six cens trente-quatre. 12°.

La Foi fondée sur les Saintes Escritures.
Mil six cens trente-quatre. 8°.

Le mesme traduit en Latin par l'Au-
teur. A Geneve. 1660. 8°.

Lettre à vn sien ami sur les plaintes faites
contre luy & ses Collegues. 1636. 8°.

Examen de l'avis de Monsieur de la Mil-
letiere , sur l'accommodement des
differends de la Religion. Imprimé
en même temps en François & en La-
tin. Mil six cens trente-sept. 8°.

De la Créance des Peres sur le fait des
Images. A Geneve. 1641. 8°.

Le mesme en Latin , de la version de
l'Auteur. A Leyde chez les Elze-
viers. 1642. 8°.

Des peines & des satisfactions des hom-
mes; en Latin. A Amsterdam chez
Iean Blaevv. 1649. 4°.

Des Constitutions Apostoliques fausse-
ment ainsi nommées. A Hardervic.
1653. 8°. en Latin.

Des Ieufnes & du Carefme. 1654. A
Deventer, en Latin, 8°.

Apologie pour les Synodes Nationaux

d'Alençon & de Charenton. 2. vol.
en Latin, 8°. A Amsterdam chez Ra-
vesteyn. 1655.

Defense de cette Apologie, aussi en La-
tin, & à Amsterdam, 8°. 1657.

Dispute de la Confirmation, & de l'Ex-
trême-Onction, en Latin. A Gene-
ve, chez de Tournes, 1659. 4°.

Dispute de la Confession auriculaire ou
Sacramentelle : en Latin. A Geneve
chez de Tournes, 1661. 4°.

Lettre à Monsieur de la Taloniere, sur le
changement du sieur Cotiby. 8°.

Replique aux deux Livres de Messieurs
Adam & Cottiby. A Geneve 1662.
& seconde édition 1669. 4°. chez de
Tournes.

Dispute contre la tradition de l'Eglise
Romaine, sur l'objet du culte Reli-
gieux, en Latin. A Geneve 1664.
chez de Tournes. 4°.

Des Livres qui courent sous le nom de
Saint Denis Areopagite, & de Saint
Ignace, en Latin. A Geneve, chez
de Tournes. 1668. 4°.

Sermons sur l'Épître aux Philippiens',
2. vol. 1644. & 1647. chez Mondiere
à Paris, & depuis à Geneve chez
Choüet. 8°.

Sur l'Épître aux Colossiens, 3. vol. chez
Vendosme à Paris 1648, & à Geneve
chez Choüet.

Sur l'Épître à Tite. 1655. chez Samuël
Perier à Paris.

Sur la premiere à Timothée. A Geneve
chez de Tournes. 1661. 2. vol.

Sur la seconde à Timothée. A Geneve
chez de Tournes. 1659. 2. vol.

De la naissance, mort, &c. de Nostre
Seigneur, 1651. 8°. chez Samuël Pe-
rier. A Paris.

20. Sermons en des jours de Cene. A

Geneve. 1653. 8°. chez Pierre Choüet.

15. Sermons du Voyage de la Rochelle.
A Saumur & à Geneve. 1669.

20. Sermons sur certains jours de l'an-
née. A Geneve. 1658. chez Pierre
Choüet.

Mélange de Sermons, 2. vol. A Am-
sterdam. 1658. chez Jean de Ravestin,
& à Geneve chez de Tournes.

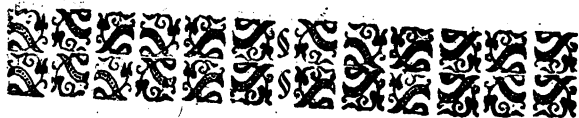
Sur l'institution de la sainte Cene, A
Geneve chez de Tournes. 1663.

Sur le 3. chap. de l'Evangile selon saint
Jean. A Geneve. 1695.

Sur le 10. chap. de la premiere aux Co-
rinthiens. A Geneve 1667.

Outrecela, les Imprimeurs de Geneve
ont encore sous la Presse, un Tome de
Sermons sur le 12. chap. de l'Epistre aux
Hebreux, & la suite de la dispute Latine
du Culte Religieux, qui verront bien-
tost le jour, Dieu aydant.

ABBREGE,



ABBREGÉ

DE LA VIE

DE

MR DAILLE



Le Public a trop d'intérêt à la vie des personnes de mérite & de réputation, pour n'être pas bien aise d'en sçavoir l'histoire. C'est la raison qui fait qu'on luy présente aujourd'huy ce Recueil des événements les plus considérables de la vie de Monsieur Daillé, dont on s'est contenté de faire une narration toute simple & toute nuë, sans y apporter aucun ornement de langage, & les lecteurs auroient tort de chercher icy des fleurs, ou des traits d'esprit, ou les autres charmes de l'Eloquence, puis que ce n'est pas ce qu'on attend d'ordinaire d'une relation purement historique comme celle-cy. Tout ce qu'on a

é

2 . *Abbrégé de la vie*
fait, c'est qu'on a tasché d'y garder quelque
ordre, afin qu'elle puisse estre leuë plus com-
modément; & pour cét effet on l'a divisée en
quatre Sections ou en quatre Chapitres. Le
premier représentera ce qui s'est passé depuis
la naissance de Monsieur Daillé jusqu'à son
établissement dans Paris. Le second con-
tinuëra jusques à sa mort, & l'on y verra prin-
cipalement l'histoire de ses écrits & des œu-
vres qu'il a mises en lumiere. Le troisiéme
sera des particularitez de sa dernière mala-
die, & de sa fin. Le quatriéme sera comme
son portrait, en décrivant ses qualitez per-
sonnelles.

CHAPITRE I.

*Naissance de Monsieur Daillé, Ses premie-
res Estudes. Ses voyages. Sa reception au
saint Ministere. Sa vocation à Paris,*

IL nâquit le 6. Janvier jour des Roys, l'an
1594, à Chatelevault, d'où étoit sa Mere,
sœur de Messieurs Berthon, dont la famille
est grande & considérée en ce lieu là. Mais il
fut mené, peu de temps après, à Poictiers, qui
étoit le séjour ordinaire de son Pere, à cau-
se de la Charge de Receveur des Consigna-
tions qu'il y exerçoit. C'étoit un homme qui

avoit beaucoup souffert pour sa Religion du-³
rant le malheur de nos guerres civiles; de
sorte que les fatigues ayant usé son corps
avant la vieillesse, la goutte survint la dessus,
qui luy estropia les pieds & les mains, & abre-
gea ses jours, l'ayant éteint presque dans la
fleur de son age. Ce qui a été cause que le
fils a toujours appréhendé cette facheuse
maladie, qui a accoutumé de passer des
peres aux enfans; mais par la grace de
Dieu, il n'en a jamais senti aucune attein-
te, & il y a grande apparence que sa vie
reglée & le bon regime qu'il a toujours
observé, ont fort aydé à l'en garantir. Il étoit
encore bien jeune lors qu'il perdit son Pe-
re & sa Mere, & il fut mis avec le reste de la
famille, dont il étoit l'aîné, sous la tutelle
d'un de ses Oncles maternels, demeurant
à Chateheraut, qui s'acquitta de cette péni-
ble commission, non seulement avec tout
l'honneur & toute la fidelité possible, mais
avec une générosité qui est rare dans ce siècle.
Son pupille en a esté aussi fort reconnoissant,
& a conservé à luy & aux siens, tant qu'il a
vécu, une amitié & une estime tres-particu-
liere. Il ne commença que tard à étudier le
Latin, parce que son Pere le destinoit aux af-
faires, dans la pensée de luy laisser sa char-
ge. Mais il falut céder à la grande inclination
que la Nature luy avoit donnée pour les Let-

tres, & qui dès qu'il seût un peu lire, lui faisoit dévorer, avec une avidité incroyable, tout ce qui lui pouvoit tomber entre les mains, de livres François. De sorte qu'à l'âge d'onze ans on l'envoya à S. Maixent en Poitou, pour apprendre les premiers Rudimens, sous un Régent nommé Hévin, de qui nous avons trouvé quelque lettre Latine parmy ses papiers. De-là il alla à Poitiers où il continua ses études, & en suite à Chateleraut, où il eut pour Maistre, un bon-homme nommé Petit. Enfin il passa à Saumur, & y fit sa seconde & sa premiere Classe. A seize ans, il entra en Logique à Poitiers, où il ouït les leçons d'un Escossois nommé Adamson, & d'un Italien qui s'appelloit Iean Ange Politien, de qui on a imprimé quelques livres de Controverses contre le Cardinal Bellarmine, qu'il n'aimoit pas, quoy qu'il fût de même Ville que luy. Mais il vint achever la Physique & les autres parties de la Philosophie à Saumur, où il fut auditeur du celebre M. Duncan. Depuis, étant encore retourné à Poitiers, & y ayant demeuré quelque temps dans la maison paternelle, il revint à Saumur au commencement de l'année 1612. qui étoit sa dix neuvième, pour embrasser la Théologie, dont il avoit résolu de suivre la profession. Cette année fut sans doute l'une des plus heureuses de sa vie, puis que c'est celle où la

Providence divine le fit entrer au près du célèbre M. du Plessis-Mornay, Gouverneur de la Ville & du Château de Saumur, qui luy fit l'honneur de l'appeller chez luy vers le mois d'Octobre, pour confier à ses soins l'éducation de deux de ses petits fils, qui étoient élevez dans sa maison. Et quoy qu'il s'acquittast dignement de cette commission, l'on peut dire néanmoins qu'il y receut encore plus d'instruction qu'il n'en donna. Car il profita de tous les avantages d'une occasion si favorable pour s'avancer dans ses Etudes, par la conversation & par les savans entretiens de cét excellent Seigneur, que sa profonde doctrine, sur tout dans les matieres de la Religion, ne rendoient pas moins illustre, que la noblesse de son Sang, & son extraordinaire capacité pour les affaires d'Etat, dans le maniment desquelles il avoit toujours eu des premiers & des plus hauts emplois, & en paix & en guerre. Le serviteur de Dieu dont nous parcourons la vie, quoy qu'encore fort jeune, eut le bon-heur de luy plaire, & d'estre honoré non seulement de sa bien veillance, mais mesme de sa familiarité la plus privée: M. du Plessis s'enfermoit souvent avec luy dans son cabinet pour faire ensemble quelque lecture, soit des Peres, soit des autres Auteurs Ecclesiastiques; sur lesquels il luy communiquoit ses pensées & ses observa-

tions, sans avoir rien de caché ni de secret pour lui. De sorte qu'ayant esté nourri sept ans entiers aux pieds de cet homme incomparable, son vray Gamaliel, si je ose dire, il fit des progresz extraordinaires dans les Lettres divines, auxquelles il s'appliquoit principalement, bien qu'il ne negligéast pas les humaines. Aussi peut on dire, qu'il jetta alors, les fondemens de cette érudition non commune, qui luy a fait tenir un rang assez considerable entre ceux de son caractere. En quoy il fut fort aidé par des doctes leçons qu'il entendoit faire tous les jours aux Professeurs en Theologie qui remplissoient la Chaire de Saumur, & que M. du Pleffis avoit soin d'attirer dans cette Academie, dont il étoit regardé comme le Fondateur & le Pere. C'étoient toutes personnes de reputation, comme Messieurs Graig, Trocorege, Gomarus, & principalement Monsieur Cameron, avec qui il contracta une amitié singuliere, aussi bien qu'avec M. Bouçhereau, Ministre au mesme lieu, homme de grand mérite & d'une prudence consommée pour la conduite des affaires. Il eut encore d'illustres compagnons d'étude, Messieurs Cappel, Amyraut, de l'Angle, & divers autres, qui ont esté depuis, chacun en son temps, de tres-vives lumieres parmy nous, & qui se lièrent dès lors d'une affection veritablement

fraternelle, qui a duré autant que la vie des vns & des autres. Il falut pourtant s'arracher d'une compagnie & d'un sejour si charmant, pour aller voir les pays étrangers; & c'est à quoy il fut occupé par les ordres de M. du Plessis. qui trouvant Messieurs de S. Germain & de S. Hermine ses petits fils, en âge de voyager, voulut qu'ils le fissent sous sa conduite; & luy fit ainsi l'honneur de mettre entre ses mains le gouvernement de deux personnes qui luy étoient si cheres, dans la bonne opinion qu'il avoit conceüe de sa vertu & de sa sagesse, qu'il esperoit devoir servir de preservatif à ces jeunes Gentilshommes, contre les vices du siecle & la corruption des pais où ils avoient à passer, & qui n'est que trop contagieuse, sur tout aux gens de leur âge. Ils partirent donc au commencement de l'Automne en l'année 1619. & ayant tra-

1629

versé les Provinces du Royaume qui se rencontrent sur leur route, ils se rendirent à Geneve, & de la par le Piemont & la Lombardie, à Venise, où ils passerent l'hyver. Durant le sejour qu'ils firent en Italie, le Gouverneur se trouva dans un terrible embarras, par l'accident funeste de la mort de M. de S. Germain, l'un de ses disciples, fils de M. de Fontenay Hussion, gendre de M. du Plessis. Ce Gentilhomme qui étoit parfaitement bien-fait, étant tombé malade à la Cour de

Mantoüe, on le fit transporter le plutoſt qu'on pût à Padoüe, où la liberté eſt plus grande pour ceux de nôtre Communion, & ſa mort ayant ſuivi de près, ſa maladie, il falut bien de l'adreſſe & bien du credit, pour ne recevoir aucune traverſe ny aucune injulte des Adverſaires, dans un pais de contraire Religion. Mais la plus grande difficulté fut a faire rapporter le corps en France, pour eſtre mis dans le Tombeau, que l'Ayeul avoit fait faire pour luy-meſme & pour ceux de ſa famille. Cependant, Dieu fit la grace à celuy qui conduiſoit l'affaire d'en venir heureuſement à bout, & il le renvoya ſûrement ſous l'eſcorte de deux de leurs Domestiques, comme un balot de livres ou de marchandises. En quoy il fut puiffamment ſecouru par la faveur & l'autorité du celebre Pere Paul, qui luy fit obtenir de la Republique, les ſauf-conduits & les paſſeports neceſſaires. Après avoir parcouru ce qu'ils avoient envie de voir encore en Italie, ils retournerent par la Suisse & par l'Allemagne, pour gagner les Pais-Bas & la Hollande, où ils paſſerent le reſte de l'année 1620. & commencèrent la ſuivante, dont ils employèrent le reſte à viſiter l'Angleterre, & ſe rendirent ſur la fin, au Château de la Foreſt-sur-Saivre, en bas Poitou, où M. du Pleſſis faiſoit alors ſa demeure. Nous avons ſouvent ouï regretter à celuy dont nous écrivons l'Hi-

*Voyez
la vie
de M.
du
Pleſſis
p 539.*

16211

stoire, ces deux années, qui contoit presque pour perdus, parce qu'il les eust pû passer plus utilement dans le Cabinet; Et le seul fruit qu'il disoit en avoir tiré, estoit la connoissance & la fréquentation du P. Paul dont nous avons déjà parlé, & qui; sans contredit, étoit en toutes façons, l'un des premiers hommes de son temps. M. du Plessis, avec qui il avoit commerce de lettres, luy avoit recommandé d'une manière toute particulière, & ses petits fils & leur gouverneur; de sorte qu'il fut aussi-tost receu dans sa confiance, & il ne passoit aucun jour sans le visiter, & sans avoir quelques heures d'entretien particulier avec luy. Le bon Pere le prit mesme en telle affection, qu'il fit tous ses efforts avec vn Medecin François de nôtre Religion. & de ses intimes amis, nommé Asselineau, pour l'obliger à s'arrester à Venise, où ils luy representoient, qu'il couleroit doucement, pour le moins, ces mauvais jours, qui ajoûtoient sans cesse quelque nouveau degré de misere à nos pauvres Eglises en France. Mais Dieu qui l'appelloit ailleurs, ne luy permit pas de prester l'oreille à ces sollicitations, quelque plausibles qu'elles luy parussent. Et le temps approchant auquel la Providence avoit résolu de le pousser dans sa moisson, elle le ramena à sa Patrie, & auprès de M. du Plessis; qui dès l'année suivante 1623. le demanda à la Province de Poi- 1623.

*Il y a
erreur
dans la
Vie de
M. du
Plessis
où on
ne luy
donne
que 28
ans,*

toù, pour exercer le saint Ministère dans sa maison. Cela fut exécuté par un Coloque assemblé à Bournezau en bas Poitou, ou le Proposant, qui estoit alors dans sa trentiesme année, ayant subi l'examen, selon la coûtume, & étant jugé capable, il fut receu avec honneur, au grand contentement de M. du Plessis, qui sembloit n'attendre autre chose pour sortir de cette vie. En effet, il tomba malade au mois de Novembre de la mesme année, & mourut le 13. âgé de 74. ans, entre les bras du nouveau Pasteur que Dieu venoit de luy donner; & qui de son costé eut la consolation de rendre ainsi les derniers devoirs à son cher Maître, en l'assistant & l'encourageant par ses exhortations & par ses prieres, jusqu'au moment qu'il expira. Ce fut encore luy qui après la mort de ce grand homme, mit par écrit ses dernieres heures, qui parurent dès ce temps là, & qu'on a imprimées depuis, à la fin de sa Vie. Et pour n'oublier rien de ce qu'il devoit à la memoire d'une personne pour qui il avoit eu tant de vénération, & qui venoit encore de luy laisser des marques tres-avantageuses de son souvenir, & de sa confiance, en luy recommandant par son Testament, de travailler à entretenir la paix entre Mesdames ses filles; il employa vne partie de l'an mil six cens vingt-quatre, à mettre par ordre les papiers les lettres, & les instructions

de cét excellent Seigneur, dont il y eut deux Tomes publiez sur l'heure, sous le titre de *Memoire de M. du Plessis*, par un Imprimeur de Niort, qu'on fit venir exprés à la Forest. Le reste n'a vû le jour que long-temps depuis, en deux autres Volumes que les Elzeviers ont mis en lumiere, avec un troisieme de la vie de l'Auteur; qui se trouve encore, mais en Latin, dans le Cabinet de celuy dont nous parlons, écrite en partie de la main de M. Marbault, & en partie de la sienne. Beaucoup de gens luy ont attribué cette Histoire; mais il est bien aisé à voir qu'elle n'est pas de son style, & on luy a ouï dire à luy-mesme, que celuy qui y a travaillé étoit un Gentilhomme, fort sçavant & fort galant homme, appelé M. de Liques, qui avoit passé sa vie dans la maison de M. du Plessis, & qui l'avoit dressée sur les mémoires de Madame du Plessis, comme il est remarqué dans le livre mesme. Mais pour luy, il n'avoit fait autre chose que recevoir & corriger, & peut-être aussi, composer en partie l'édition Latine dont l'Original luy est demeuré. Il ne demeura guere à la Forest après cela, & Messieurs nos Freres de Saumur, qui le connoissoient de longue main, ayant jetté les yeux sur luy, & l'ayant obtenu de son Synode, il vint leur rendre ses services vers le milieu de l'an 1625. A peine commençoit-il à s'y établir, qu'il fut troublé dans l'exercice de son

Ministère par des gens qui le chicannèrent mal à propos; Et pour se tirer d'affaire, il fallut qu'il vint au Conseil du Roy, d'où il fut renvoyé, avec permission d'exercer son Ministère en pleine liberté; tellement que n'ayant plus rien à craindre, il alla querir sa femme, qu'il avoit prise en bas Poitou, au mois de May précédent, & revint avec elle tenir son ménage à Saumur. Mais ce ne fut pas pour long-temps; car comme pendant son voyage de Paris il avoit esté oüy avec édification de tout le Troupeau qui s'assemble à Charenton, le Concistoire luy adressa la vocation de l'Eglise, pour remplir la place que M. Duran avoit depuis peu laissée vacante par sa mort; & M. Marbault son ancien amy fut prié d'aller exprés à Saumur pour en faire la demande; de sorte qu'il arriva à Paris au mois de Juillet 1626. & y transporta sa famille en celuy de Septembre suivant. C'est-là que Dieu luy avoit préparé une station fixe & assurée pour le reste de ses jours; & il l'y a conservé quarante-quatre ans, dans une forte & vigoureuse santé, qui luy a donné le moyen & le loisir de déployer sur ce fameux Théâtre, où l'on est à la veüe de tout ce qu'il y a de plus poly, de plus sçavant, & de plus relevé dans le Monde, les talens qu'il avoit receus pour les faire valoir au profit de son Maître. Aussi ne luy sçauroit-on reprocher qu'il

les ait enfoüis, & outre que le grand nombre de livres qu'il a composez, sont autant de témoins publics de la diligence avec laquelle il s'en est servy, je m'assure que son Auditoire ne luy refusera pas la louange d'avoir touÿours travaillé avec un attachement sans relâche aux fonctions ordinaires de sa charge. On n'a jamais vû que ses affaires domestiques y aient apporté la moindre interruption, & de ce peu d'absences qu'il a faites dans tout le temps qu'il a servy à Charenton, il n'y en a que deux que l'on puisse rapporter là; l'une en 1639. qu'il alla en Poitou pour voir ses parens, & ceux de sa femme; l'autre en 1653. quand il établit son Fils Pasteur à la Roehelle. Ses autres voyages ont esté pour des Dépurations à des Synodes Provinciaux & Nationaux: Tout le reste de sa vie s'est passé dans la Prédication, dans la lecture, dans la composition, & en d'autres occupations utiles à l'avancement du regne de Dieu, à l'éclaircissement de la verité, à la conduite & à l'instruction, non seulement de son Troupeau en particulier, mais en general de tous les Fideles de nôtre Communion: & c'est ce que nous allons voir plus clairement dans la suite.

CHAPITRE II.

Continuation de la vie & du ministère de M. Daillé ; les Ouvrages qu'il a composés, & ses autres travaux pour l'édification de l'Eglise.

1628

D'ABORD qu'il arriva à Paris il se logea au Fauxbourg saint Germain, où deux ans apres son arrivée, c'est à dire en 1628. il écrivit son *Traité François de l'usage des Peres*, qui neantmoins ne fut imprimé qu'à la fin de 1631. Et comme cette pièce eut le bon-heur de plaire aux sçavans, on la traduite depuis en plusieurs langues. Elle a esté mise en celle des Doctes, je veux dire en Latin, par feu M. Mettayer, Ministre de ceux de nostre Communion à Saint-Quentin; & l'Auteur ayant ajouté diverses remarques à cette version, qu'il prit le soin de revoir, les Imprimeurs de Geneve la publierent en 1656. Cinq ans auparavant, un scavant Anglois nommé M. Thomas Smith, jeune homme d'une profonde érudition, & d'une plus grande esperance, que la mort a fauchée en herbe, ayant le cœur lié d'une amitié & d'une estime tres-particuliere avec celuy que nous regretons, le con-

siderant comme son pere, & ayant pour luy tous les sentimens d'un vray fils, avoit trouué cét ouvrage digne de la curiosité de ceux de sa Nation; de sorte qu'il le fit parler leur langue d'un style fort élégant, s'il en faut croire ceux qui s'y connoissent. Ce fut encore dans la mesme année que l'Auteur eut la joye de voir naistre son fils unique. Il vint au monde le dernier jour d'Octobre 1628. parmy les craintes & les frayeurs, dont tous ceux de nostre Religion se trouvoient alors saisis par la prise de la Rochelle, où le Roy devoit faire son entrée le lendemain, jour de la Toussaints. Et cette circonstance merite peut-estre d'estre remarquée, puis que dans le moment que toute la terre croyoit l'Eglise de cette celebre Ville entierement ruinée. Dieu qui sçavoit bien les moyens de la conserver contre toute apparence humaine, luy faisoit naistre en la personne de cét enfant, vn Ministre qu'il avoit resolu d'envoyer vingt cinq ans apres, continuer au milieu d'elle, la predication de l'Evangile, qu'il y a tousiours entretenuë par sa grace. Les desordres que les nostres appréhendoient icy, aussi bien qu'ailleurs, durant ces temps facheux qui sembloient tout permettre à la passion de leurs ennemis, avoient obligé la mere de mettre sa personne en secreté dans l'Hôtel de M. le Baron de Langue-ach, alors Ambassadeur de Messieurs les

Etats Généraux, & c'est là qu'elle fit ses couches, lors que son terme fut venu; ce qui fut cause que le maistre de la maison luy fit l'honneur de présenter son fils au Baptême. Le pere toujours attaché à ses études employa l'année d'après, à composer un grand traité François de l'Eucharistie, divisé en cinq livres, & qui n'a point encore vû le jour; parce que Messieurs le Faucheur & Aubertin écrivirent dans le mesme temps, les excellens Traitez qu'ils ont aussi faits sur cette importante matiere: ce qui fit craindre que celuy-cy venant encore à paroistre, le public ne fust ennuyé de voir tout à la fois, trois grands ouvrages sur un mesme sujet, qui ne pouvoit estre ainsi rebatu par tant de gens sans les jeter dans des repetitions importunes, puis qu'il étoit presque impossible qu'il ne leur arrivast souvent de dire mesme chose les uns & les autres; sur tout ne travaillant pas de concert, & ne s'entrecommuniquant point ce qu'ils composoient. Cependant, comme les génies sont differens, & que chacun a sa Methode & ses lumieres particulieres, il est certain que ce Traité manuscrit n'a rien de commun avec les deux autres imprimez, & qu'il peut aussi avoir son utilité, s'il se rencontre occasion de le mettre quelque jour sous la Presse. L'Auteur après avoir demeuré quatre ans dans le Fauxbourg, fut obligé pour la commodité du quartier

quartier qu'il avoit à servir, de se venir loger au cœur de la ville, où il vint au mois de Juin 1630. en une maison qu'il n'a quitée que par sa mort. Mais ce nouveau changement de demeure ne tarda guete à luy devenir funeste, & il n'y avoit pas encoore esté un an, que Dieu le visita d'une extrême affliction en luy ôtant sa femme, qui passa à vne meilleure vie le dernier May 1631. Ce luy fut un rude coup de se voir si tost séparé d'une aide si douce & si nécessaire: avec qui il n'avoit esté que six ans, & dont il ne luy restoit qu'un fils encore au berceau. Mais sa piété l'obligea à s'en consoler avec Dieu, & il y chercha aussi quelque adoucissement dans ses livres & dans son travail ordinaire; auquel il sembla se donner avec encore plus d'attachement qu'il n'avoit fait jusques alors. Aussi est ce dans les années immédiatement suivantes, que l'on vit sortir de sa féconde plume, plusieurs productions considérables. Celle qu'il composa la première est *l'Apologie de nos Eglise*, où il défend par la raison de la nécessité, leur separation d'avec Rome, & les justifie du prétendu schisme qu'on leur impute à cause de cela. Le même M. Smith de qui nous avons déjà parlé, a voulu encore donner à sa patrie cet ouvrage de son cher Ami; & en 1653. il en a publié à Londres vne version Angloise avec une longue préface de sa façon, & une approbation fort

authentique du Chancelier & des principaux Docteurs de la célèbre Vniversité de Cambridge, dont il n'étoit pas un des moindres membres: Ce petit livre a fait beaucoup de bruit, & il n'eut pas plûtoſt paru dans le Monde qu'il attira à l'Auteur plus d'un démélé, de la part de ceux de dedans & de dehors, qui ont particulièrement relevé ce qu'il dit en deux mots sur la charitable tolerance dont le Synode National de Charenton tenu tout fraîchement en 1631. venoit d'ordonner qu'on uſeroit avec les Proteſtans d'Allemagne, de la Confession d'Ausbourg. Et cela donna lieu à un ouyrage Latin que l'Auteur composa l'an 1634. sur cette matière de la réunion avec les Lutheriens, lequel n'a jamais esté imprimé. Pour ceux de dedans, ils luy envoyerent leurs avis & leurs remarques en particulier, & il y répondit tout de meſme, ſans qu'il en ait rien éclaté en public. Nous avons encore la deſſus, quatre lettres écrite de ſa main, qu'il avoit fait rélier avec un exemplaire de ſon Apologie, de peur qu'elles ne ſe perdiſſent, ſi on les laiſſoit ſeules. Le nom des perſonnes à qui elles s'adreſſent nous eſt inconnu, & l'Auteur la caché par diſcretion. Il y en a deux en François & deux en Latin, celles cy plus longues & plus importantes que les autres, puis qu'il y ſoſtient l'excluſion qu'il avoit donnée aux

Sociniens dans son Apologie, où il les rejette absolument de nôtre Communion; de quoy un de ses Amis de Londres à qui il satisfait, s'estoit si étrangement formalisé, qu'il revint par deux fois à la charge sur cét article. Mais du costé de ceux de dehors, l'affaire se passa à découvert. Et d'abord M. de Chaumont, Garde du Cabinet de Sa majesté, fit imprimer ses remarques sur l'Apologie, que l'Auteur réfuta incontinent dans une lettre à M. de Monglat, publiée en 1634. 1614. & M. de Chaumont ayant repliqué par un discours intitulé *Pacifique*, l'Auteur y opposa ses *Considérations*, imprimées a Sedan la mesme année. Enfin, Monsieur de chaumont qui ne vouloit pas avoir le dernier, fit encore vne nouvelle repartie; & la réponse s'estant trouvée preste fut le champ, il fit agir des Amis communs auprès de son Antagoniste, pour obtenir de lui qu'il ne la mist pas au jour; ce qu'on ne pût luy refuser. Au mesme temps le Clergé de France qui estoit assemblé à Paris, fit de grandes plaintes contre cette Apologie, jusqu'à en demander justice au Roy, par la bouche de M. de Netz, Evêque d'Orléans, dans la harangue qu'il prononça devant Sa Majesté au nom de l'Assemblée. L'Auteur de l'Apologie se défendit des mauvais

qui il adressa la lettre qu'il publia l'an 1636. *sur les plaintes faites contre-luy & ses Colegues*, comme porte le titre. Il répondit aussi à la Harangue de M. l'Evesque d'Orleans, dont il avoit eu copie; & cette reponse a esté imprimée depuis en Latin à Amsterdam, dans l'édition Latine de l'Apologie, avec quelque autres pièces qui y ont esté jointes pour sa défense. Et parce que dans cette *Lettre à un sien Amy*, dont nous venons de parler, il avoit repoussé fortement les injustes reproches qu'on nous fait d'avoir retranché du Pseaume 20. une prière pour le Roy, sous ombre que dans l'interprétation de ce verset, nos Bibles ont mieux aimé suivre, selon leur coustume, l'original Hébreu, que la version vulgate; M. de Muiz très savant Professeur Royal en la Langue Sainte, prit de là occasion de l'attaquer pour soutenir l'Interpréte Latin canonisé par le Concile de Trente. Mais sa lettre ne demeura pas sans défense, & celuy qui l'avoit écrite vint à son secours par un petit Traitté Latin, fort honneste, & fort vigoureux tout ensemble, & dont M. de Muiz luy mesme fut obligé de louer la modestie. *La foy fondée sur les Escritures* suivit de près l'Apologie, & la premiere édition en fut faite l'an 1634. Le titre du Livre montre qu'il combat les *nouveaux Methodistes*, c'est à dire, le P. Véron, & les modernes Dispu-

teurs du siècle qui se sont rendus fameux par cette grossière chicane avec laquelle ils vont traiter la controverse de maison en maison, d'une manière à la vérité fort digne de gens de boutique comme ils sont la plupart, Couteliers, faiseurs de lancettes, & autres Artisans sans lettres & sans étude. Ce livre de *la foy fondée*, &c. a démonté toutes leurs petites machines, & dissipé la fausse subtilité de vains sophismes dont ils se servent pour surprendre les simples. Et comme on a crû qu'il pourroit faire du fruit chez les Etrangers où la nouvelle Methode avoit passé depuis ces années dernières, & commençoit à avoir cours, avec les autres Modes de nôtre France, l'Auteur en a fait une version Latine qui a esté publiée à Geneve, pour l'usage de ceux qui n'entendent pas nôtre Langue. Il écrivit encore dans cette mesme année 1634. un Traitté François, où il rapporte en quatre Livres, les sentimens des Peres sur la question des Images, qui n'a esté imprimé qu'en 1641. & un an après il le traduisit en Latin, comme les Elzeviers l'ont publié. *L'Examen de l'accomodement des Religions proposé par M. de la Milleniere* vint en suite, & on le vit paroître l'an 1636. en l'une & en l'autre Langue. Il fut souvenu l'année suivante, d'un Apologie contre ce faiseur d'acomodement, la-

teur. C'est en ce temps là qu'il assista, comme Député de sa Province, au Synode National d'Alençon, qui se tint l'an 1637. & les avis qu'il y donna ne furent pas inutiles à la paix de nos Eglises, à laquelle cette sage Assemblée employa fort heureusement son autorité, par les judicieux réglemens qu'elle dressa sur la dispute de la Grace universelle, qui depuis quelque temps, animoit avec un peu trop de chaleur, les esprit des plus grands hommes de nôtre Communion, les uns contre les autres. Deux ans après ce voyage, il en fit vn autre durant l'Automne, qu'il alla passer à Chatelleraut & en bas Poitou, où il fut accompagné de son fils, qu'il avoit déjà fort avancé dans les Humanitez, par les soins extraordinaires qu'il avoit pris luy-mesme de ses études, & il étoit bien aise de le faire connoître à ses parens qu'il n'avoit pas encore vûs. Ayant fait cette promenade, il reprit ses livres avec une infatigable vigueur : Et comme il s'étoit principalement jetté dans la lecture des Anciens Docteurs de l'Eglise, qu'on nomme les Peres, il voulut faire part au public de ce qu'il avoit appris d'eux-mesmes, dans leurs propres ouvrage, touchant leur foy & leur creance, sur les points qui nous mettent aujourd'huy en difficulté avec les Partisans de Rome. Mais il a particulièrement renfermé cette enqueste & cette recher-

1639.

che, dans les trois ou quatre premiers siècles du Christianisme, qui pour avoir esté les plus proches des temps Apostoliques, doivent aussi en avoir mieux tetenu la pureté. C'est ainsi qu'il a traité la mat'ere *des pères & des satisfactions des hommes*, dans l'écrit Latin qu'il composa là dessus, l'an 1644. & que Blacu imprima à Amsterdam, cinq ans après. Tout de mesme, la question *des Iusnes & du Carisme* qu'il a examinée en quatre Livres publicz à Déventer en 1654. & composée dès l'année 1645. Il employa la suivante à travailler sus *la Confession*, que l'Eglise Romaine a érigée en Sacrement, & qu'on appelle *auriculaire*, parse 1646. qu'elle se fait à l'oreille d'un Prestre, à qui on est obligé de dire tous ses péchez en détail; & sur l'Extrême-Onction, à laquelle il joignit deux ans apres la confirmation, ne faisant del'un & de l'autre de ces *Sacrement* nouveaux, qui s'administrent avec l'Onction, qu'un seul Traitté, imprimé depuis à Geneve en 1659. aussi bien que le precedent *de la Confession* en 1661. Mais ces ouvrages que je viens de nommer, ne l'occupoient pas si absolument, qu'il ne mît encore la main à d'autres choses. Car dans ce mesme temps il fit la Censure des Constitutions attribuées à Saint Clement, & des Canons appelez Apostoliques, contre lesquels il s'est inscrit en faux, & a montré, par des preuves convaincantes, que

ce sont des pièces manifestement supposées, dont il fait voir clairement le vray âge & la véritable antiquité. Cette pièce de Critique a esté publiée à Hardervic, par les soins d'un savant homme des Pays-Bas, nommé Monsieur Tollius. Sa plume se mesla aussi alors dans des disputes plus fascheuses que celles que nous avons avec Rome, puis que celles-cy ne nous divisent que d'avec les Etrangers, au lieu que celles-là nous partageoient entre nous-mesmes, armant cruellement les freres contre les freres, & déchirans les entrailles de leur Mere commune. Ce qu'il écrivit sur ces matières contentieuses, n'étoit que pour éclaircir la vérité, sans laquelle il ne peut y avoir de bonne paix; & pour ayder Par ce moyen à ramener à l'union & à la concorde, dont il a toujourns été zelateur autant que qui que ce soit, les esprits prévenus de haine contre des sentimens qu'il leur faisoit avoir n'être pas aussi condamnables qu'ils se l'estoient imaginé. C'est dans cette veuë qu'en 1645. il mit sur le papier son opinion touchant la question du peché originel, & qu'il en communiqua le traité à quelques vns de ses Amis en particulier, sans avoir jamais voulu qu'elle se soit renduë publique. Il avoit encore la mesme intention lors qu'il composa dans les années suivantes, les deux volumes de son Apologie pour les Synodes d'Alençon & de

Charenton, au sujet de la grace universelle; son dessein n'avoit jamais esté de le mettre sous la presse, comme il paroist assez par les protestations publiques & solennelles que feu Monsieur Blondel en fit dès lors, déclarant que cette Apologie avoit esté imprimée à l'inceu & de luy & de son Amy; ce qui suffisoit, sinon pour détromper ceux qui ont voulu dire le contraire, au moins pour mettre l'Auteur hors de peine; car nous devons avoir nôtre conscience en repos, quand elle nous rend témoignage qu'il n'a pas tenu à nous que nous n'ayons desabusé le monde, & que nous nous sommes acquitez de bonne foy de ce qu'elle nous obligeoit à faire pour cela. Quoy qu'il en soit, l'Apologie des Synodes ayant demeuré sept ans entiers dans le cabinet, fut enfin publiée à Amsterdam, l'an 1655. avec un titre odieux, où l'on fait sonner bien haut M. Spanheim & la grace universelle, au lieu que dans l'original il n'étoit parlé ni de l'un ni de l'autre. Tout cela par une surprise qu'un fameux Arminien, nommé de Courcelles, trop officieux en cette rencontre, fit à la facilité du bon M. Blondel; à qui le Manuscrit avoit esté confié sur sa parole. Incontinent elle fut attaquée par Mr. des Marests, célèbre Professeur en théologie à Groningue; ce qui contraignit de luy répondre sans le nommer, comme il n'avoit nommé personne, & on se

contenta de le désigner par le titre honorable d'*Epicrite* ou de Critique, qu'il avoit en quelque faſſon pris luy-mefme, ayant qualifié ſes Exercitations *Epicritiques*. Cette défenſe de l'Apologie parut en 1657. & dans la Préface, l'Auteur repouſſe en paſſant, les outrageuſes injures qu'un des fils du grand M. du Moulin, demeurant en Angleterre où il eſt Profefſeur en Hiſtoire, luy avoit faites de gayeté de cœur, dans une digreſſion tout à fait hors de ſon ſujet, qu'il avoit pourtant miſe par forme d'Avant-propos, au devant d'un gros volume de *la puiſſance du Presbytère*, ou du Miniſtère Eccléſiaſtique, qui l'avoit aſſez fait connoître à tout le Monde. Mais le démêlé entre M. des Mareſts & l'Auteur de l'Apologie fut bien toſt éteint. Et comme juſques-là ils avoient touſjours vécu en bons Amis, on n'eut pas grand'peine à les reconcilier: l'accomodement ſe confirma en ſuite par leur entreveuë à l'Hoſtel de Turenne, où ils s'embràſſerent fraternellement, & ſe viſiterent de part & d'autre, pendant un voyage que M. des Mareſts eut occaſion de faire à Paris. Nous avons rapporté tout cecy par une eſpece d'anticipation, afin d'expedier en un ſeul trait de plume toute cette petite guerre civile; auſſi bien eſt-ce un endroit dont nous ne ſaurions trop toſt nous tirer. Retournons donc ſur nos pas, & remontons juſqu'à l'an-

née 1650. qui pensa estre mortelle à la personne qui fait le sujet de ce discours. C'étoit sa cinquante septième, & il s'en falut fort peu que ce ne fût sa dernière : car il fut travaillé d'une maladie tres-dangereuse qui le tint dix ou douze jours dans un assoupissement létargique, d'où apparemment il ne devoit pas relever. Mais Dieu, pour le tirer de ce mauvais pas, se servit de l'affection & de l'industrie de M. du Val son Médecin & son Amy tres-particulier, qui trouva moyen de couler adroitement de la poudre émétique dans un grand verre de tizane, qui luy avoit esté ordonné par le resultat d'une longue consultation. Ce remede luy sembloit trop foible pour sauver son malade qu'il jugeoit à l'extrémité; de sorte que n'y ayant plus rien à ménager; il crût qu'il pouvoit hazarder quelque chose. La poudre, par la bénédiction du Ciel, fit son effet sur l'heure, & dégagea les forces & les sens du malade, qui en suite guerit peu à peu, & recouvra avec le temps sa première santé. C'est ainsi qu'il fut rendu aux prieres de son Eglise, au service de laquelle il rentra avec le mesme soin qu'auparavant. Une maladie toute semblable à la sienne, dont Monsieur Aubertin le dernier de ses Collegues, âgé d'un an ou environ, moins que luy, fut attaqué à quelque temps de là, n'eut pas une fin si heureuse pour leur commun Troupeau,

1652 qui perdit cét excellent Ministre au mois d'Avril 1652 à la fin de sa cinquante-septiesme année. C'étoit le plus jeune & le plus robuste de cinq compagnons de service qui travailloient depuis long tems dans vne mesme vignes, & celuy qui, selon les apparences, devoit enterrer tous les autres. Cependant, c'est par luy que commença la breche? & le souverain Maître le prit le premier pour luy donner là haut la Couronne; tandis que d'autre côté, son nom demeure immortel icy bas, & vivra toujours dans ce grand & incomparable ouvrage de l'Eucharistie, qui jusqu'à present est demeuré au dessus de toutes les attaques de ceux de l'autre Communion, dont pas vn n'a osé le combatre de bonne guerre, ni l'entreprendre teste-à-teste; s'il faut ainsi dire. Ceux la mesme qui passent parmy eux pour des Colonnes & des Chefs de party, n'ont pû faire autre chose que luy porter quelques coups obliques, selon les regles de ce nouvel Art qu'ils ont inventé, & que le desespoir de leur cause leur a fait mettre en pratique sous le nom specieux de Methode de prescription, On me permettra de faire icy une petite reflexion sur l'état avantageux ou estoit alors notre Charenton, qui assurément n'a jamais été plus dignement pourvû, que durans les bien-heureuses années que ces cinq illustres Collegues y ont exercé conjointement leur mini-

ſtere. Auſſi nous pouuons appeler ce tems-là, le bon tems de nôtre Eglise, ſa belle ſaiſon, ſes années de benediſtion & de proſperité. C'eſt alors véritablement qu'elle étoit dans ſa ſplendeur & dans ſon luſtre, qu'elle étoit chargée de fleurs & de fruits en abondance. Elle ſeruoit d'exemple aux autres Troupeaux par la lumiere de ſa foy & par le feu de ſa charité, qui étoient renommées par toute la Terre. Au lieu que des le moment que Dieu a commencé de nous ôter quelques vnes de ces colonnes, les choſes ont bien changé de face & ce n'eſt pas ſans douleur que nous ne pouuons tenir le meſme langage des années qui ont ſuiuy juſqu'à celle cy que le dernier des cinq s'en eſt allé de ſorte que qui voudroit juger par là entre ces deux ſerviteurs, dont nous venons de voir que l'un fut pris & l'autre laiſſé, il n'y a point de doute qu'à le bien prendre, celuy-là fut le mieux traité que Dieu retira du milieu de tant de maux; l'autre au contraire ſembloit n'eſtre reſté que pour en auoir la veuë & l'affliction. Vn an après la mort de ce bien-aimé Confrere, il eut la ſatisfaction de voir ſon fils, qui depuis pluſieurs années continuoit auprès de luy ſes études en Théologie, demandé par Meſſieurs du Conſiſtoire de la Rochelle, pour remplir une quatrième place qui étoit vacante dans le nombre de leurs Miniſtres. Le Pere & le

1653.

fils sont redevables à l'affection & aux soins
 obligeans de Messieurs Drelincourt, aussi Pe-
 re & fils, d'une si honorable vocation. Ils
 l'embrasserent avec joye, & partirent ensen-
 ble au mois d'Avril 1653. le Pere ne voulant
 pas quitter son Proposant qu'il ne l'eût insta-
 lé luy mesme dans cette sainte Charge, à la-
 quelle il l'avoit consacré des ses plus jeunes
 année. En ce voyage, il renouvela ses an-
 ciennes connoissances en Touraine, en An-
 jou & en Poitou; & l'Eglise de Chatteraut
 ou il étoit né, aussi bien que celles de Saumur
 & de la Forest, qui avoient joui des premices
 de son ministère, eurent encore la joye de
 l'entendre édifier leurs Assemblées. Il pres-
 cha aussi plusieurs fois à la Rochelle & a la
 Rochefoucaut, ou il luy falut aller présenter
 son fils au Synode qui s'y tenoit à l'extrémité
 de la Province; Et la Compagnie l'ayant re-
 ceu après les épreuves necessaires, ils retour-
 nerent à la Rochelle; & la ce nombreux Trou-
 peau ayant oui avec approbation les proposi-
 tions du nouveau Ministre, son Pere luy don-
 na l'imposition des mains, le Dimanche 6.
 Juillet Quinze jours apres, il prit congé de
 l'Eglise par vn Sermon d'Adieu, & de tous les
 Sermons de ce voyage on en a fait un recueil
 dont il s'est débité deux impressions, l'une à
 Saumur, & l'autre a Geneve. Il partit, ensui-
 te, de la Rochelle pour reprendre le chemin

de Paris, & il s'y rendit au commencement du mois d'Aoust; son fils l'étant venu conduire jusqu'au port de Piles à quatre lieues par-delà Chatelleraut, où il est aisé de croire qu'ils se séparèrent fort tristement de part & d'autre. Mais à cinq ans delà, Dieu leur fit la 1658. grace de se rejoindre, & le fils se vid rappelé à la maison paternelle par Monsieur Turpin, Ancien du Consistoire de Paris, député exprés pour le prier de venir prendre la place vacante par la mort de feu M. Mestrezat, qui avoit suivi de bien près celle de M. le Faucheur. Cette consolation leur fut d'autant plus sensible, qu'il n'avoient pas lieu de s'y attendre: & en effet ils l'ont toujourns regardée comme un pur effet de l'affection que l'Eglise avoit pour eux, où l'on avoit considéré la personne du Pere beaucoup plus que celle du fils qui se sentoît fort au dessous d'un si grand honneur. Sans doute on eut pitié de la solitude ou le bon homme se voyoit réduit sur ses derniers jours, & pour reconnaissance de ses longs services, on voulut luy donner son fils pour compagnie & pour ayde, afin de luy faire couler plus doucement le reste de sa vieillesse. Outre cette marque de bonté de la part du Troupeau, ils en receurent encore une autre toute visible du grand Pasteur des Brebis, que le fils, sur tout, ne sauroit taire sans ingratitude. C'est que dans cette ren-

contre, la Providence prit un soin tout particulier de luy, en le conduisant dans un port si avantageux & si assuré, à la veille d'un grand orage qui peu de tems après fit sortir de la Rochelle, tous les Ministres qui n'en étoient pas originaires, & dans lequel il auroit esté enveloppé comme les trois autres, que l'on contraignit de chercher une autre demeure. Il arriva le 18. Juillet 1658. à celle que Dieu luy avoit marquée, comme par avance; dans le sein de sa patrie, & il commença d'y entrer en fonction le Dimanche suivant, par le Prêche du matin qu'il fit à Charenton. L'année d'après, son Pere eut l'honneur de présider au Synode National qui se tint à Loudun, où les Députés ayant donné leurs suffrages selon la coûtume, pour faire la Table, la pluralité des voix tomba sur luy, & il fut choisi avec Monsieur de l'Angle, l'une de ses plus anciennes connoissances, pour estre à la teste de cette vénérable Compagnie; l'un en qualité de Modérateur, & l'autre en celle d'Adjoint. Cette Assemblée dura long tems, & ne se sépara qu'au commencement de l'an 1660. Et comme les Modérateurs avoient presque mesme route à faire, ils revinrent ensemble, avec l'incomparable Monsieur Bochart. Il sembloit que des personnes de leur âge dussent estre fort incommodés du froid & de la neige qu'il leur fallut essuyer pendant sept ou huit

1659.

depuis
le 10.
No-
vem-
bre
1659.
jus-
ques
au 10.
Jan-
vier.
1660.

huit jours qu'ils furent en chemin. au cœur d'un hyver extraordinairement rude; neanmoins ils ne laisserent pas de faire le voyage fort gaïement, & ils arriverent à Paris en tresbonne santé. Au reste le Synode ayant ordonné un jeusne solennel par toutes nos Eglises pour le 15. d'Avril, il arriva qu'un des Ministres de Poitiers, fils & successeur de Monsieur Cottiby, dont la mémoire est bénite parmy nous, ayant resolu de renoncer à sa charge & à sa Religion, choisit précisément ce jour là pour apprendre une si mauvaise nouvelle à son troupeau; Et au lieu d'une exhortation qu'on attendoit de luy selon son devoir, on en receut vne lettre ou il taschoit de justifier son changement, & s'emportoit d'une maniere tout à fait violente contre la dévotion de ce jeusne, dont il décrioit le dessein avec beaucoup de malignité pour le rendre odieux, comme s'il fust procedé d'un principe tres ctiminel. Messieurs nos Freres de Poitiers, que cét injuste procedé avoit scandalisez au dernier point, souhaiterent que Monsieur Daillé repoussast cette injure publique qui étoit faite à tout nôtre Corps, puis qu'elle s'attaquoit à ce qui avoit esté délibéré dans une Assemblée qui le representoit. Mais ces Messieurs sans y penser, luy attirerent par la une grande querelle sur les bras. Pour satisfaite à leur priere il

écrivit une lettre à Monsieur de la Taloniere le Coq, contre celle du ministre qui les avoit abandonnez : Et là dessus voicy deux ennemis redoutables qui se mettent en campagne pour l'accabler. Non seulement le Néophyte Romain, qui étoit la partie interessée, se défendit luy-mesme en mettant au jour vne assez grosse reponce; mais de plus, comme si sa cause n'eût pas esté en sûreté entre ses mains, il vint à son secours un fameux Jésuite: de qui que lqu'un de sa Communion a dit qu'il n'est le premier homme du monde que de nom seulement. On entend assez par là que c'est le P. Adam, qui pour soutenir son Profelyte fit paroître en mesme temps que luy, une seconde réponse à peu pres de mesme taille & de mesme force que la sienne. Il sembloit que la partie ne fust pas tenable, puis qu'ils étoient deux contre un. Mais outre que la multitude ne peut rien contre la vérité, je croy pouvoir dire sans offencer ces Messieurs, qu'il faut peser les homme plutôt que de les conter. Et c'est la raison qu'alléguoient quelques-uns des nôtres qui n'étoient pas d'avis qu'on leur repliquast, & qui disoient qu'une personne de la réputation de celuy à qui ils avoient affaire, ne pouvoit se commettre sans se faire tort, avec de tels Adversaires, dont le plus âgé étoit le plus foible; & par conséquent le plus habile un Novice. Mais il n'a

voir garde d'estre de ce sentiment; il trouvoit que c'étoit avoir trop bonne opinion de luy que de parler de la sorte, & il eust crû trahir la cause de Dieu, s'il fust demeuré muet dans une telle occasion. Ainsi, pour ne manquer pas à son devoir, il se prescrivit luy-mesme cette tasche, longue, ennuyeuse & importune, je l'avouë; mais neantmoins nécessaire pour l'édification du public. C'est à ce public & non pas à nous, à juger de quelle façon il s'en est acquité dans *la Réplique* qu'il publia en 1662, contre ces deux Messieurs tout à la fois. Le livre est entre les mains de tout le Monde, & il a esté si bien receu, qu'on en a déjà fait deux éditions. Ceux de nôtre Communion, pour lesquels il étoit fait principalement, y trouvent avec satisfaction, la pluspart de nos Controverses traitées d'une façon fort capable de les instruire; & nôtre Religion justifiée de tous les blasmes dont ses Ennemis la chargent ordinairement, Et si l'on peut tirer quelque avantage du silence de nos parties, il sembe qu'ils ayent passé condamnation eux-mesmes, puis que jusqu'à present ils n'y ont rien opposé ni l'un ni l'autre, quoy qu'ils ayent souvent promis le contraire, & qu'on leur en ait fait des reproches plus d'une fois. Il est vray que tandis que le Jesuite & le nouvel Officier de la Rochelle, sont tous deux demeurez muets, un autre

Advocat du Roy au même lieu, a tasché d'y pourvoir par une voye bien plus seure & bien plus courte, qui est de défendre le debit de *la Replique*; Croyant qu'il y alloit de sa dignité de ne pas souffrir qu'un livre qu'on avoit eu l'audace d'écrire contre son Collegue, se vendist impunement dans l'étenduë de leur juridiction commune, il donna ses Conclusions pour faire confisquer quelques exemplaires qu'on en avoit saisis chez un des Libraires de la Ville, à qui il imposa une grosse amande de cinq cens livres, qui fut pourtant modérée à cinquante, par les Juges moins passionnez que l'Advocat. Il harangua mesme la dessus pres de deux heures en pleine Audiance; & parce que c'est un homme qui se mesle de controverse, son plaidoyé se passa presque tout entier à examiner le livre mesme, où il fit merveilles à debiter ses lieux communs. L'Auteur de la Replique, à qui cette belle piece fut envoyée, y a fait ses remarques, ou il l'a epluchée fort exactement, & l'on en garde le Manuscrit parmi ses papiers. S'étant ainsi tiré de cette dispute, il se remit avec plus de plaisir à ses etudes ordinaires. D'abord il travailla sur les œuvres qui passent sous le nom de Saint Denys l'Aréopagite, & il a ramassé plus de quarante bonnes preuves pour en faire voir la supposition, réfutant en suite ce qu'on allégué pour les dé-

fendre. Apres, il examina avec la mesme methode, les Epitres attribuées à Saint Ignace, contre lesquelles il produit jusqu'à soixante six argumens, & repond à toutes les choses qu'on peut dire en leur faveur. Ces deux Traitez ont esté imprimez à Geneve en 1666. & l'auteur y a ajouté, à cause de l'affinité de la matiere, une Censure qu'il à faite du livre *des Oeuvres Cardinales*, qui se trouve dans S. Cyprien, quoy qu'il ne soit pas de luy; & enfin son jugement sur la version Latine que Ruffin à faite autrefois de diverses piéces d'Origéne, où non plus qu'ailleurs, il ne s'est pas montré fort fidele Traducteur. Mais dans les dernieres années de sa vie il entreprit encore un ouvrage bien plus grand, & comme il le reconnoist luy mesme tout à la fin de la preface de la premiere partie qu'il en a publiée, vn ouvrage de longue haléne pour un homme de 71. ans, comme il les avoit alors. Ce premier Tome que Dieu luy fit la grace de voir sortir des l'an 1664 de dessous la presse des Sieurs de Tournes Libraires de Geneve, regarde l'objet à qui le culte Religieux doit estre rendu: & il montre par tout ce qui nous reste de véritables monumens des Peres qui ont vecu jusqu'à la fin des trois premiers siecles, que c'étoit une chose inouïe à cette pure Antiquité de rendre aucun service qui fist partie

de la Religion, ni à l'Hostie, ni aux Saint, ni aux Reliques, ni aux Images, ni aux Croix, comme nous voyons que c'est à present l'usage de l'Eglise Romaine. D'où il s'ensuit invinciblement que cette coutume est une tradition nouvelle qui n'a esté introduite dans la pratique des Chrestiens que par l'abus & par la corruption des derniers tems. Apres avoir voidé la question de l'objet du culte, son dessein étoit de considerer en suite le culte mesme, c'est à dire tout ce qui fait en quelque fasson, partie du service que la Religion nous oblige de rendre au sujet que nous jugeons digne de cét honneur. Et il avoit resolu de consacrer à ce travail tout le reste de ses jours. Et parce qu'en tre les Chrestiens, les Sacremens tiennent sans doute un des premiers rangs parmi les ceremonies Religieuses, c'est par là qu'il avoit commencé à faire entendre ses Témoins, pour justifier par leurs depositions, & par leur silence mesme, que durant trois cens ans entiers, l'Eglise n'avoit point connu la pluspart de ce grand nombre de Cerémonies, dont ceux de Rome font aujourduy le pompeux equippage de leurs Sacremens. Une bonne partie de cela estoit déjà fait dans ses livres de la Confession, de la confirmation, & de l'Extrême-onction, qui ont entierement epuisé la matiere de ces trois Sacremens de

l'Eglise Romaine. Ainsi il ne luy restoit plus qu'à traiter les quatre autres; Et il avoit fort avancé la chose, ayant achevé les deux articles du Baptesme & de l'Eucharistie, en neuf livres, ausquels il y a long tems qu'il avoit mis la dernière main, & qui pourront faire un volume, pour le moins aussi gros que le précédent, Le Baptesme fait le premier livre de cet ouvrage. Dans le second il a été obligé de retoucher la Confirmation, pour répondre à ce que les amis du savant Docteur Hammond ont fait imprimer contre luy sur ce sujet, apres la mort de ce grand homme. Le troisieme Livre avec les six autres suivans, son employez tout entiers à l'Eucharistie avec ses dépendances. C'est là qu'il en est demeuré; & nous espérons que le public ne sera pas frustré de ce dernier fruit de ses veilles, puis que les presses roulent dessus, il y a quelques mois; de sorte que vray-semblablement il ne peut plus guère tarder à voir le jour. On ne parle point icy de divers autres petits Traitez de sa faison, qui n'ont pas esté imprimez; comme une réponse aux Remarques que le célèbre P. des Mares avoit faites sur un de ses Sermons où ces paroles sont expliquées, *Cecy est mon corps*, & qui luy furent communiquées par un Gentilhomme de nôtre Communion. Une autre réponse en forme d'observations sur l'écrit d'un Abbé célèbre Prédica-

teur, & maintenant Evêque, que l'on a fait courir, écrit à la main dans nos meilleures familles, pour les porter à suivre la Religion dominante. Des remarques fort amples & fort exactes sur le livre de la *Perpétuité de la Foy touchant l'Eucharistie*; avec une dispute à la fin contre l'imagination de Monsieur de Marca, qui prétendoit que le véritable Auteur du *Traité du Corps de Nostre Seigneur* n'est pas Bertram, mais Jean Scot. Vn autre Recueil de divers passages des Peres Grecs & Latins, sur le sujet de l'Eucharistie, distinguez en plusieurs Classes; avec des raisonnemens en suite, pour montrer que leur créance sur ce Sacrement étoit mesme que la nôtre. Vne inscription en faux contre la prétendue Confession d'Alcün, publiée par le Jésuite Chifflet. Ces deux derniers écrits sont en Latin. Vn petit écrit sur l'instruction d'un enfant qu'on veut nourrir dans les belles Lettres, Vn discours de deux ou trois feüilles, où il détruit en peu de mots toutes les vaines espérances dont les faux Nicodémites se repaifent; & quelques semblables pièces que son fils a rencontrées deçà & delà parmi ses papiers, quand il a voulu les rassembler pour les mettre en ordre. Pour des Sermons, il y a peu de personnes de sa Robbe qui en ait tant fait imprimer que luy; On en a publié jusqu'à 19. volumes, dont nous mettrons

la liste cy apres avec celle de toutes ses œuvres; & il avoit encore depuis peu envoyé à G. neve les derniers qu'il a prononcez sur le 12. chapitre de l'Epistre aux Hebreux; qui feront le nombre de vingt volumes. Outre tout cela, l'on a trouvé dans son cabinet l'explication de la premiere Epistre de S. Pierre toute entiere, celle de l'Epistre aux Romains depuis le 6. Chapitre jusques à la fin; Ses actions sur les *Lv.* section de nôtre Catechisme, & environ deux fois autant sur le livre des Pseaumes. Il avoit eu la curiosité d'en faire luy-même le conte, particulièrement des Predications du Dimanche matin, qu'il avoit marquées an par an, sur une feuille volante, qui est comme une espece de petit journal, où les année de sa vie son ecrites de sa main, avec quelques mots Latins à costé pour en noter les principaux evenemens. Ce papier nous a servy de guide dans cet Abregé, & ayant fait la somme des Sermons depuis 1627. où ils commencent, je trouve qu'ils se montent à sept cent vingt quatre. Mais peut estre que nous insistons trop sur ces particularitez, dont la pluspart du Monde n'a que faire. Et il est tems que nous achevions de suivre l'Auteur des Sermons dans le reste de sa course, dont nous somme prests de voir la fin. Nous ne devons pas oublier, entr'autres choses une aventure tout à fait singuliere qui luy arriva l'an-

1669.

née dernière, où il montra bien la grandeur de son courage & la fermeté de son ame. Un Samedi comme il estoit dans la meditation pour le Catechisme qu'il avoit à faire le lendemain, on le vint chercher deux fois coup sur coup, de la part de M. le Lieutenant Criminel, pour assister un misérable de nôtre Religion, que l'on étoit prest de roüer tout-vif pour crime d'Etat. Il se rendit incontinent au lieu du supplice, & il eut bien de la peine à traverser toute cette foule de peuple qui se rencontre d'ordinaire à de telles executions. On le fit monter sur l'Echafaut où le criminel étoit déjà étendu, les bras & les jambes attachées au funeste bois sur lequel il devoit estre rompu. Et c'est là qu'en presence des Magistrats il luy parla & le pressa long tems pour réveiller sa conscience & le faire songer à son salut. Tout cela se passa dans une place publique, à la veüe d'une multitude qui assurément ne nous ayme pas, & à qui c'étoit une chose toute nouvelle de voir un Ministre dans ce lieu-là. Cependant, jamais il ne fut écouté avec plus d'attention, ni plus de silence, & Dieu luy fit la grace d'exhorter, de consoler, & de fortifier ce patient par ses discours & par ses prieres qu'il prononça à haute voix, sans que personne le troublast le moins du monde; en suite dequoy il se retira avec la mesme tranquillité en toutes façons, Mon-

lieut le Lieutenant Criminel ayant sagement employé son autorité à le faire conduire sûrement lors qu'il s'en retourna, comme il avoit fait lors qu'il estoit venu par son ordre. sur la fin de la mesme année, au commencement du mois de Novembre, il perdit en la personne de Monsieur Drelincourt, plus jeune que luy de quelques années, mais plus vieux en charge & en services, celuy qui luy restoit le dernier de ses anciens Collègues. Ils avoient long tems survécu les autres, & on trouvera difficilement deux Ministre qui ayant servi ensemble un mesme Troupeau quarante & quatre ans, comme ils ont fait. Aussi leur séparation n'a pas esté longue; Ils ont eu mesme, beaucoup de conformité dans leur fin dans le genre de leur mort. Tous deux sont tombez malades dans leur semaine, & presqu'en sortant de la Chaire; tous deux ont eu d'abord le cerveau attaqué, puis dégagé en suite; tous deux emportez promptement & en peu de jours; & celuy qui est allé prendre le premier la récompense, n'a devancé l'autre que de quelques mois, Comme si nostre Charenton ne devoit faire que des pertes redoublées, & ne pleurer jamais moins d'une couple de Ministres à la fois, il a eu encore la douleur de perdre ces deux-cy dans l'espace de six mois; de mesme que 13. ans auparavant Messieurs le

En
1657.
au
mois
d'Avril.

Faucheur & Mestrezat luy avoient esté ostez en trois semaines. Monsieur Drelineourt ne venoit que d'estre mis en-terre, & son Collé-
gue avoit eu à peine le loisir d'envisager cette affliction, que quatre jours apres il se sentit encore frappé d'une autre plus accablante par le terrible accident arrivé dans sa famille le Vendredy au soir, que son fils eut un pied presque entierement consumé par le feu. On peut juger ce que devoit souffrir dans cette occasion un si bon Pere qui voyoit son fils unique, & cherement aimé comme tel, cruellement tourmenté par d'extremes douleurs. Aussi en fut-il touché le plus vivement qu'il est possible; & neanmoins se^s faisant violence à luy mesme, il eut la force de regarder avec un visage ferme & constant, un objet si digne de compassion. Cette assurance lui venoit de sa vertu, car on sçait bien qu'il ne manquoit pas de tendresse, & il se possédoit tellement, qu'il ne laissa pas d'achever sa semaine le Dimanche d'apres. Il agit de mesme dans les suites de ce fascheux mal, qui ont esté fort longues & fort perilleuses; le grand interest qu'il y prenoit, ne l'a jamais empêché de satisfaire exactement à tous les devoirs de sa Charge, dont les pénes étoient augmentées en deux façons, & par ce nouveau surcroist, & par celui qu'y ajouta un peu apres, la maladie de Monsieur Morus, qui

l'empescha d'agir tout le reste de l'hyver; de sorte que tout le fardeau du ministère tomboit sur lui & sur M. Claude, les seuls qui restojent de leur nombre ordinaire, en état de servir. Encore furent-ils incommodéz l'un & l'autre de tems en tems, & celuy qui est le sujet de cette relation, eut quelques attaques d'une especce de colique, qui l'avoit déjà travaillé à diverses reprises. Quelquefois aussi il fut arresté par de petites incommoditez aux pieds qui luy faisoient de la peine quand il étoit obligé d'aller par la Ville. Il roula ainsi jusques à Pasques, où se trouvant dans vne parfaite santé, il se chargea gayement de l'action du matin, à l'issuë de laquelle il donna la Cène, ce qui n'étoit pas une petite courvée pour un homme qui couroit sa 77. année. Mais le repos de la nuit le rétablit, & il n'y parut pas le lendemain, qu'il passa encore tout le jour à Charenton pour les affaires du troupeau. Le leudy suivant il prescha avec sa vigueur accoûtumée, & il en fut si peu fatigué, qu'à son retour il employa toute l'apresdinée à voir des malades & d'autres personnes de l'Eglise dans le quartier Montmartre, d'ou il ne revint que le soir apres avoir fait huit visites. Le sujet de ces deux derniers Sermons à quelque chose de particulier qui merite d'estre considéré. Car il s'accorde si bien avec la circonstance fune-

ste du tems où ils furent prononcez, qu'il semble qu'on l'ait choisi tout expres, & quand leur Auteur auroit prévu ce qui devoit luy arriver incontinent apres, il n'eût pû prendre de texte plus à propos, Car en effet, y a-t-il quelque méditation plus convenable à un homme qui s'en va mourir, que celle de la résurrection du Seigneur Iesus qui est expliquée si fortement dans la premiere de ces Actions, & qui est le modèle & le fondement de la nôtre ? Dequoy pourrions-nous mieux nous consoler, lors que nous voyons le Temple de nôtre corps sur le point d'estre *abbatu*, que de la bien-heureuse espérance dont Iesus-Christ nous a remplis, qu'il le *releva* en son tems, aussi certainement qu'il redressa le sien *en trois jours*; C'estoit donc là en toutes façons, une matiere fort digne de cette dernière Pasque, que Dieu fit la grace au serviteur à l'exemple du Maitre (nonobstant la distance infinie qu'il y a de l'un à l'autre) de manger avec ses Disciples avant que de passer de la mort à la vie, & du Monde au Pere. Mais il étoit raisonnable aussi, qu'en imitant son Seigneur, il rendist graces au Pere estant pres de s'en aller à luy, & que dans ces derniers momens *son Ame benit l'Eternel* pour tant de faveurs qu'il en avoit receuës. C'est justement là que le conduisoit le texte du second Sermon, qui n'est autre chose qu'une fidèle reconnois-

sance, ou pour mieux dire une confession générale que sa bouche fit à Dieu avant que de se fermer, de tous les biens dont il l'avoit ressassé de tant de gratuitez & de compassions dont il avoit couronné sa vie & sur tout, de cette sainte & immortelle jeunesse, où il l'alloit renouveler dans peu de jours comme vne aigle mystique. Le Vendredy qui suivit cette dernière Action; il ne sortit du logis que pour aller dans le voisinage chez l'illustre Monsieur Conrart son intime amy, & l'homme véritablement selon son cœur, dont la charmante conversation faisoit l'une des principales douceurs de sa vie, & de l'affection duquel il se glorifioit à juste titre, n'y ayant jamais eu de liaison plus étroite ni plus indissoluble, que celle qui a toujours esté entr'eux depuis leur première connoissance. Il sembloit qu'il voulust prendre congé de ce cher Ami, & comme s'il eust eu quelque présentiment que ce devoit estre leur dernier Adieu, sa visite fut plus longue que de coûtume, & il ne se retira qu'après un entretient de deux heures, le plus agréable du monde. Le soir étant venu, il passa de sa chambre dans celle de son fils, où depuis son indisposition il se trouvoit réglément toutes les apressoupées, pour s'y divertir dans sa petite famille, & il s'y entre tint de choses & d'autres, comme les autres fois, avec la liberté & la gayeté qu'on aac.

coûtumé de faire quand on est dans le particulier. Il y demeura jusqu'à près de dix heures qu'ils firent ensemble leurs dévotions : & en suite, il alla se mettre au lit avec toutes les marques d'un homme qui se porte parfaitement bien.

CHAPITRE III.

Derniere maladie de Monsieur Daillé, avec les circonstances de sa fin.

Cependant, il étoit à la veille de sa mort, & se réveillant à quatre heures de là, il sentit comme un point au dessous de l'épaule, vers la région des reins, ce qu'il prit pour une de ces attaques de colique dont nous avons parlé cy devant. Il crût que cela se dissiperoit, & voulant repasser la veüe sur le Catechisme de devant la seconde Cene, qui luy restoit à faire ce jour-là apres Midy, il alluma luy-mesme sa chandelle, & se mit à lire son papier. Mais la douleur qui continuoie toujours & mesme avec plus de force, le contraignit d'appeler une femme qui le servoit, & elle le voyant souffrir, vint toute effrayée avertir les autres de la famille, apres avoir envoyé chez le Médecin. On courut donc en diligence dans la chambre du malade & son
fils.

filz encore tout estropié s'y traïsna le moins mal qu'il pût. La premiere chose qu'il fit , ce fut de pourvoir à l'action de l'apresdinée , dont il voyoit que son Pere prenoit beaucoup d'inquiétude , parce que M. Claude son Collègue ayant à prescher le lendemain , n'étoit pas en état de luy rendre ce secours , & que d'ailleurs ce n'est pas trop la coûtume d'employer des Pasteurs de dehors pour cette sorte de Catechisme. Cependant , comme la nécessité forcé la bien séance , & quelquefois mesme la Loy , ils prièrent Monsieur Sarrau Ministre de Bourdeaux , qu'ils avoient à leur porte , de leur rendre ce bon office ; ce qu'il leur accorda de fort bonne grace , & il s'en acquita encore mieux ; de sorte que le malade eut l'esprit en repos de ce costé-là. Mais ceux qui étoient auprès de luy , furent fort alarmez de voir quelque petit desordre dans ses discours , & de l'embarras mesme dans sa prononciation , ce qui étoit une marque indubitable qu'il se faisoit un violent transport au cerveau. Monsieur de Monginot, son Medecin , estant arrivé , s'en apperceut incontinent , & en tira dès lors un tres-mauvais augure pour la suite de la maladie , à laquelle il jugea qu'il falloit promptement opposer les grands remedes , parce qu'assurément la chose iroit fort viste , & qu'il n'y avoit pas un moment de temps à perdre. On commença par la saignée

& par divers lavemens qui diminuèrent bien la douleur des reins & du costé, mais ne firent rien au principal. Dès l'apresdisnée sa teste continuant à se remplir, les organes des sens se trouverent tellement enveloppez, que sur les quatre ou cinq heures du soir il avoit de la peine à se faire entendre, & il étoit long-tems à chercher les mots dont il avoit besoin pour exprimer ce qu'il pensoit, sans les pouvoir rencontrer; de sorte que faute de termes il étoit contraint de laisser là ce qu'il vouloit dire. Cela fut cause que M. Claude, qui dans ce tems-là l'étoit venu voir, le trouvant en vn si mauvais état, crût qu'il falloit profiter de ce peu de connoissance qui sembloit luy rester, pour le disposer à bien mourir. Par la grace de Dieu, il'y trouva aussi résolu qu'il étoit possible de l'estre, & il fut fort édifié des témoignages qu'il luy donna de sa repentance, de sa foy, de son esperance, & de sa parfaite résignation à la volonté de Dieu, en répétant souvent ces belles paroles de Saint Paul, qu'il a presque toujours eues dans la bouche, *Christ m'est gain à vivre & à mourir.* Il eut, en suite, deux mots d'entretien secret avec son fils touchant sa dernière volonté, & quelques ordres qu'il avoit à luy donner pour ses affaires domestiques, dont il ne pût s'exquer qu'à demy; mais comme le fils savoit peu près ce que c'étoit, il devina aisément

ses intentions , qu'il luy promit d'exécuter religieusement , après la priere que Monsieur Claude fit pour luy avec beaucoup d'ardeur & de zèle , il benit toute sa famille ; & entrautres bons souhaits qu'il fit pour les enfans de son fils qu'on luy avoit amenez , il pria Dieu que l'un de ses petit-fils put quelque jour prescher l'Évangile , comme le pere & le grand-pere. Là dessus , les Medecins l'étant venus voir , ils le trouverent plus mal qu'ils ne l'avoient laissé , quoy qu'il ne parust presque point de fièvre à son pouls ; de sorte qu'ils firent reitérer la seignée , resolu , s'il n'en étoit pas soulagé , de luy donner de l'émetique entre huit & neuf. En effet , ils luy en firent prendre eux-mesmes comme ils l'avoient délibéré , & apes avoir attendu l'opération du remede , qui fut grande en toute maniere , M. Guide l'un deux , voulut veiller le malade , & demeura toute la nuit auprès de luy. Il la passa très-mal , dans vn assoupissement fort semblable à celuy où l'avoit jetté autrefois sa maladie de 1650. Et il le seut bien faire remarquer luy-mesme à son fils , lors que s'adressant à luy , tout d'vn coup , le Lundy qui fut le dernier jour de sa vie , il luy dit , par vn mouvement extraordinaire , & qui avoit quelque chose de surprenant , vû l'état où étoit alors son esprit , extrêmement agité & au plus fort de sa resverie qui demeur-

ra suspenduë pour quelques momens , que Dieu l'ayant visité il y avoit justement vingt-ans accomplis , d'une grande maladie de mesme nature que celle cy ; comme , disoit-il , vous pouvez-bien vous en souvenir, puisque vous estiez alors auprès de moy , nous le voions encore retourner à la charge une seconde fois ; que c'étoit un signe que nous n'avions pas profité de son premier châtement , puisque tant d'années après il venoit à le redoubler ; que nous y devions prendre garde soigneusement , & non seulement nous , mais toute l'Eglise , parce qu'en la personne du Pasteur , Dieu frappoit d'ordinaire le Troupeau. Cette premiere nuit , donc , sembloit prendre le train d'une léthargie mortelle ; Et comme on faisoit tout ce qu'on pouvoit pour le réveiller , il souffroit avec impatience qu'on le tourmentât de la sorte , à peu-prés comme une personne qu'on arrache par force d'un agreable sommeil ; si bien que se soulevant sur son lit , il repoussoit avec quelque sorte d'aigreur , ceux qui s'approchoient de lui , soit pour lui parler , soit pour lui faire prendre quelque chose ; jusques-là qu'il fut impossible de lui mettre dans la bouche seulement une goutte d'eau , & c'est une espece de miracle , qu'on eust pû d'abord trouver un moment favorable pour lui donner le vin émétique , qu'il avala lui-mesme avec plaisir. Cela dura ainsi jusqu'à quatre heures du matin , qu'il commença à reprendre ses sens ;

Dieu n'ayant pas voulu que nous eussions cette surcharge d'affliction, de voir mourir dans l'affoupissement un homme en qui il avoit tant paru de jugement & de connoissance durant tout le cours de sa vie. On en vint avertir incontinent son fils, qui s'étoit retiré pour tâcher de prendre un peu de repos; il reçut cette bonne nouvelle, comme la plus grande consolation qu'on lui pût donner alors, & il en alla rendre grâces à Dieu de tout son cœur auprès du Malade, à qui la douleur étoit revenuë avec le sentiment; de sorte que pour le soulager, il falut lui faire des fomentations sur les reins & sur le costé, qui lui donnèrent quelque relâche. Cét amendement continua toute la journée, & la famille se flâtoit déjà de quelque esperance que son Chef lui seroit conservé, puis que le plus grand mal sembloit estre osté, sa raison s'écartant développée des nuages qui l'offusquoient auparavant; & que d'ailleurs la Nature encore vigoureuse secondoit les remèdes, & s'aydoit quelquefois toute seule. Comme ce Dimanche fut le jour de son bon intervalle, durant lequel il parut toujours fort tranquille & fort réveillé; aussi pouvons-nous dire qu'il sanctifia véritablement ce jour du repos, & qu'il l'employa dignement à louer Dieu, à l'invoquer, & à s'entretenir de bons & saints discours avec les personnes qui le

vinrent voir en grand nombre au retour de Charanton. Messieurs du Bose, Claude & Sarrau furent de la compagnie, & ils se retirèrent extrêmement satisfaits du malade, à qui ils donnerent aussi de leur costé vne merveilleuse consolation par les excellentes prieres qu'ils presenterent à Dieu pour luy. Mais les belles espérances qu'on avoit conceuës de sa guérison, s'évanouirent des le soir du mesme jour. Il eut un grand redoublement, & retomba en suite dans l'accident de l'autre nuit. Monsieur Bernier, Médecin, qui prenoit la peine de le veiller, eut recours au vesicatoire qu'il luy fit appliquer entre les deux aules, mais inutilement, & cette seconde nuit ne fut pas plus heureuse que la précédente. Vers la pointe du jour il eut un peu plus de liberté, & son fils l'étant venu voir d'assez bon matin, il luy trouva l'esprit dans son affiete naturelle; ce qui l'obligea à lui parler des choses de la piété, par forme de conversation, sans luy faire de grands discours, parce qu'il avoit remarqué que cela n'avoit pas réussi, le malade n'estant pas en estat de prêter une attention forte & continuë comme des exhortations de longue haléne la demandent. Monsieur Sarran, à qui nous avons l'obligation de luy avoir rendu tous les offices de la charité Chrétienne, & d'avoir esté fort assidu à le secourir de ses consolations,

tions & de ses prières , fut aussi de la partie; & estant alors dans la chambre, il se mit à l'entretien du Pere & du fils. Tous les assistans eurent une singuliere édification d'entendre dire au malade une infinité d'excellentes choses aussi à propos & avec autant de lumière qu'il l'eust jamais fait. Et pour montrer qu'il agissoit avec une entiere connoissance, & qu'il savoit fort bien à qui il parloit, c'est qu'une fois repondant à Monsieur Sarrau, il luy dit des paroles si touchantes pour honorer la mémoire de feu Monsieur son Pere, qui avoit toujours eu beaucoup d'amitié pour lui, que ce digne fils ne pust s'empescher d'en estre émû, & de le témoigner par les larmes. Mais peu de tems apres, le cerveau fut attaqué avec plus de violence qu'auparavant; ce qui causa non pas l'assoupissement, mais la resverie, & une resverie même fort inquiète & fort agitée, qui faisoit que le Malade se tourmentoit sans cesse, & estoit presque toujours dans le mouvement & dans l'action. comme il avoit la teste remplie de ses études & du soin de l'Eglise, qui le tenoit assié-
gé jour & nuit. aussi estoit ce à cela que son imagination l'occupoit alors; parce que les mesmes choses qui sont l'objet de nôtre travail durant nos veilles, sont la matiere de nos songes pendant le dormir. Tantost il demandoit ses livres ou ses papiers, tantost il éplu-

choit quelque passage des Peres , & en tiroit des argumens contre ceux de l'Eglise Romaine. Quelquefois son esprit travailloit sur des textes de l'Ecriture Sainte; & icy nous ne devons pas oublier cette belle & sainte application qu'on lui entendit faire dans sa plus grande rêverie , des paroles de Iob ; *Je say que mon Redempteur est vivant* , &c. dont il tira un argument invincible pour la verité de la resurrection de cette mesme chair que les vers doivent ronger ; car il est certain qu'il mit ce raisonnement dans toute sa force & dans toute son évidence , & le poussa aussi loin qu'il peut aller. Mais sur tout , il s'empressoit fort pour un Voyage qu'il disoit avoir à faire à Metz , en qualité de Délégué de nôtre Eglise , sur une affaire de grande importance , & il vouloit à toute heure sortir du ~~lieu~~ pour partir. Et lors que nous luy disions à cela qu'il falloit qu'il se disposast à un autre voyage bien plus long , & bien plus considérable , il répondoit qu'il le savoit bien , & qu'il y estoit tout préparé ; mais qu'en attendant la volonté de Dieu , il devoit s'acquiescer de la commission dont il estoit chargé pour le service de son Troupeau. De cette façon-là ses rêveries mesmes estoient édifiantes , parce qu'il ne disoit rien que de bon , lors mesme que ses discours estoient sans liaison & sans ordre ; aussi dit on qu'il y a de

la différence entre un homme de bien & un méchant , jusques dans leurs songes. Mais ce qu'il y a de tout-à fait remarquable, c'est que quelque grand que fut le transport, il ne laissoit pas d'avoir de temps en temps de merveilleux intervalles, durant lesquels on luy voyoit toute la lumiere, & toute la connoissance qu'il avoit accoûtumé d'avoir en pleine santé. Dans ces bons momens il parloit du meilleur sens du monde sur toute sorte de sujets. Il alloit à Messieurs les Médecins, leur Galien, leur Hypocrate, & les Vers de l'Ecote de Salerne en original; quelquefois aussi il mouroit de petites gayetez, & de petits mots fort agréables dans les discours qu'il tenoit, soit à eux, soit aux autres personnes qui étoient autour de son lit pour l'assister. Mais sur tout, il ne manquoit jamais de revenir ainsi à luy-mesme, lors qu'on lui présentoit quelqu'un de dehors, qui venoit s'informer de sa santé, ou lui demander sa bénédiction, comme cela arrivoit assez souvent; parce qu'encore qu'on ne lui laissast voir que le moins de monde qu'on pouvoit, de peur de l'incommoder, il estoit pourtant impossible de refuser la porte généralement à tous. Alors donc, ces objets nouveaux faisant impression sur ses sens, ils les rappeloient du desordre où ils étoient; & comme si les idées que la force du mal avoit jettées dans le trouble & dans la confusion,

fussent venuës, à ce signal, se ranger toutes dans leur place, il disoit tousiours à chaëun ce qu'il lui falloit dire, selon ce qu'il savoit de leur estat particulier & personnel. Il régloit là dessus les discours, & les souhaits qu'il faisoit soit pour les grands ou pour les petits; Et il s'accomodoit si bien à la condition des uns & des autres, que d'un fort grand nombre de personnes à qui il a donné sa bénédiction, on ne l'a jamais vû se méprendre, ni se tromper à un seul. Ainsi M. Fouquet, l'un des Anciens de son quartier, lui estant venu rendre visite le Midy de ce jour là, qui estoit le Lundy, il le chargea de faire ses civilitez à Messieurs du Consistoire, & de leur dire qu'après avoir demandé à Dieu qu'il benist leurs personnes, leurs familles & leur ministere, il les prioit de travailler promptement à reparer les breches de leur Troupeau, & de choisir pour cela des Ouvriers, non seulement ornés de dons essentiellement necessaires, mais qui de plus, fussent animez d'un esprit de paix & de concorde, & propres à entretenir l'union entre tous les divers membres du corps mystique à qui Dieu les avoit donnez pour Teste. Enfin on ne peut avoir plus de liberté, ni plus de présence d'esprit, qu'il en témoigna par la grace de nôtre Seigneur, dans un discours de pres d'une bonne heure, qu'il fit encore sur le soir du mesme jout, lors que M. Claude l'un de ses Colegues, estant venu faire la prière, aupres de lui pour la der-

niere fois, on ouvrit la porte de la chambre à tous ceux qui y voulurent entrer. Elle fut bien-tost pleine, car depuis deux jours sa maison ne desemplissoit point, & tous ceux de notre Communion, lui faisoient l'honneur d'y accourir en foule. Ayant donc pris la parole devant cette bonne compagnie qui occupoit la Chambre & la Sale, il parla premierement à quelques particuliers que son fils lui avoit nommez, parce qu'ils estoient les plus proches du lit, & apres avoir prié Dieu qu'il leur fist éprouver à chacun la vérité de la promesse de son Apôtre, *que la pieté a les promesses de la vie presente, & de celle qui est à venir*, qui étoit la closture ordinaire par où il concluoit ses benedictions; il adressa ses paroles à tout le reste des Fidèles qui estoient presens, & il leur fit une longue exhortation aussi bien suivie & aussi bien raisonnée, que s'il l'eust médités & mise par écrit, sans qu'il y manquast rien, non pas mesme pour la netteté, ni pour la force du langage. Tout ce grand discours avoit pour son principal sujet la Benediction Pastorale, à l'occasion de ceux qui venoient le prier de la leur donner, & il en representa avec beaucoup d'ordre & d'élégance, la nécessité, l'utilité; & l'efficace, qui paroissent par les bons effets qu'elle produit, dans les personnes qui la reçoivent; & qui la grace Divine, dont elle est accompa-

gnée, en fait ressentir la vertu. Il étoit en si bon train de parler là-dessus, qu'il ne pouvoit s'épuiser; & son fils qui vouloit l'obliger à finir, parce qu'il voyoit que cela achevoit de consumer ce qu'il avoit de force, eut bien de la peine à en venir à bout; ce qui ne fut pas sans recevoir une douce réprimande de ce cher malade, qui lui dit, *qu'il n'étoit pas de la bien-sance qu'il entreprit ainsi, & encore par plusieurs fois, de luy imposer silence, lors qu'il exhortoit ses Brebis, sur tout à lui qui étoit son Pere, & Pasteur aussi-bien que lui, & beaucoup plus vieux Pasteur qu'il ne l'étoit.* A quoy le fils ayant reparti, que ce qu'il en faisoit, n'étoit nullement pour prendre aucune autorité sur luy, mais seulement pour ménager sa santé; *le le say bien.* lui dit il, *car vous estes un bon fils mais tant-y a que cela sonne mal en apparence.* & S. Paul, *comme vous savez, vena que nous nous abstenions non seulement du mal, mais aussi des apparences du mal.* A la fin, pourtant, il se rendit à la considération qu'on lui alléguait, qu'il étoit raisonnable de laisser parler M. Claude à son tour; Oüy, dit-il, *j'y consens de bon cœur, car il le fera bien mieux que moy, ayant autant d'esprit, de sçavoir, & de dons qu'il en a. Au lieu que pour moy je ne suis qu'un pauvre ver de terre; particulièrement à present, je ressemble à un oiseau, qui ayant les aïstes rompues, & estant comme éreinté, ne peut s'élever en haut.* Tout le monde fut surpris de la vivacité de

ses reparties : Mais la satisfaction avoit esté sans comparaison plus grande , lors qu'on avoit entendu sortir de sa bouche tant de paroles de consolation qu'il tiroit *du bon trésor de son cœur* ; & la plupart des assistans ne purent recevoir , qu'en pleurant , les vœux pleins de piété & de zèle qu'il formoit pour eux en particulier , & pour toute l'Eglise en general. Aussi ce fut-là comme le dernier éclat que poussa ce flambeau mourant , après quoy l'on vit incontinent sa lumière s'affoiblir peu à peu , & enfin s'obscurcir & s'éteindre tout à fait icy-bas , pour aller se rallumer aux rayons du Soleil de Justice , & briller si haut dans la main droite de Jesus-Christ , laissant , après lui , d'un costé , une bonne odeur , une odeur de sainteté , & une grande réputation dans le Monde , & principalement dans l'Eglise où son Nom & sa mémoire seront en benediction à jamais ; mais d'autre part , un extrême regret à sa famille , à ses amis , & à cette florissante Assemblée , à qui Dieu avoit fait la grace *de se réjouyr en sa clarté* , durant l'espace de tant d'années , que cette dernière perte a jetté dans une désolation presque entière , puis que de cinq Ministres dont elle avoit besoin pour son édification , elle s'est vû réduite à en avoir à peine un capable de lui rendre ses services. Mais voyons finir nôtre malade. Peu de tems apres que M. Claude l'eut quitté , il fut visité

une seconde fois par M. du Bose, qui se contenta de faire la priere auprès de lui, le trouvant fatigué du discours precedent, & peu capable d'entretien & d'application. Ses paroles commençoient déjà à n'estre plus distinctes ni articulées, & il fut assez long temps qu'il ne s'exprimoit qu'en Latin, mais de telle sorte, qu'on ne pouvoit entendre qu'un mot d'un costé & un mot de l'autre, sans y rien comprendre. A l'entrée de la nuit, sa veüe & son ouïe vinrent à baisser, & insensiblement elles lui manquèrent. Il entra ainsi dans ce dernier passage qui est *le chemin de toute la Terre*, & qui, par la grace de Dieu, ne fut pas trop long, ni trop pénible pour lui. Tout ce qu'on y remarquoit, c'est qu'il avoit de l'oppression, & de la difficulté à respirer; mais point de convulsions, point de ces mouvemens violens, ni de ces hideuses grimaces qui nous rendent quelquefois la mort un spectacle si épouvantable à voir. Ce travail dura environ six ou sept heures, pendant lesquelles il fut encore assisté par M. Sarrau, qui ne le laissa que bien avant dans la nuit; & quand il se fut retiré, il ne resta de Ministre auprès du mourant, que son fils, qui ne pouvoit moins faire que de luy rendre ce dernier devoir, & il eust crû manquer à la nature même, s'il eust abandonné un tel Pere dans son agonie. Il pria Dieu diverses fois pour lui, à mesure qu'on le voyoit dé-

cliner, & il s'en acquitta autant que le lui pouvoit permettre l'excez d'une douleur si pressante qui lui tenoit la langue liée aussi bien que le cœur. Il sembloit que le Malade attendit seulement que 2. heures fussent sonnées, comme si c'estoit là le signal de son départ. Car un moment apres on le vit tout à coup tourner à la mort, & deux petits soupirs poussèrent son ame dans le Ciel, pendant que nous la recommandions à son Créateur par nos prieres les plus ardantes. Voilà quelle a esté l'issue de son combat, qui finit le Mardy 15. Avril, justement trois fois 24. heures apres qu'il estoit tombé malade, qui fut le Samedi matin 12. du mois à la mesme heure. Comme il n'avoit pas beaucoup souffert, & qu'il n'y avoit point eu de *trances en sa fin*, selon le langage de l'Escriture; aussi ne parut il presque aucun changement sur son visage; & il sembloit plutôt celuy d'un homme dormant, que celuy d'un homme mort. On garda son corps jusqu'au Jeudy suivant, qu'il fut porté à Charenton; Et là après le Sermon prononcé par M. Morus l'un de ses Collègues, qui y mesla un Eloge magnifique pour le défunt, où il toucha la pluspart des choses que nous venons de représenter, mais incomparablement mieux que nous ne les avons décrites, toute l'Eglise en larmes le conduisit au Cimetiere qui est à costé du Temple, & l'y vit met-

tre en terre auprès de sa femme, tout proche de M. Mestrezat qui y repose aussi avec la sienne.

CHAPITRE IV.

*Qualitez personnelles de Monsieur Daille.
Conclusion de l'ouvrage.*

Difons maintenant quelque chose de sa personne & de son humeur Il estoit d'un naturel ouvert & sincere, incapable de fard & de déguisement; Et parce que cela n'est pas trop à l'usage du siècle, où les gens ne peuvent souffrir qu'on leur dise leurs vérités, & où ceux la passent pour les plus habile, qui ne sont rien moins que ce qu'ils paroissent; cette qualité est une de celles qu'on a trouvé le plus à redire en luy. Quelques-uns de ses Amis mesme disoient qu'il estoit trop franc, & qu'il eust bien fait d'en relascher quelque chose, & de se rendre un peu plus accommodant, En effet, il est certain que la pluspart des petits démeslez qu'il a eus en sa vie ne sont venus que de là, & s'il eust pû ou voulu apprendre l'art de dissimuler & de feindre, il se seroit épargné bien du chagrin & de la fâcherie, Cela n'a pourtant pas empêché qu'il ne se soit fait beaucoup d'Amis, & il a eue le bon-
heur

heur d'estre estimé de tous, & aimé de la plupart des personnes qui l'ont connu; entre lesquels il y a plusieurs honnestes gens de l'autre Communion, tres-considerables par leur qualité, par leur savoir, & par leur mérite. Aussi ne fautoit-on nier qu'il n'y eust en luy quantité de choses aymables. Sa personne & sa présence, non seulement n'avoient rien de choquant, mais il n'y a point d'exces à dire qu'ellès plaisoient beaucoup; & cette couronne d'argent que Dieu lui avoit mise de bonne heure sur la teste, servoit à le rendre plus vénérable. Son entretien étoit doux & facile; car il s'accommodoit à la portée de tout le Monde, & les personnes du commun trouvoient leur conte avec lui; de mesme que les plus relevez & les plus Doctes. Comme il avoit une lecture fort vaste & fort meslée, il fourbissoit amplement à toute sorte de conversations, & sur quelque sujet qu'on le mist, il trouvoit toujours dequoy satisfaire la compagnie. Ce qui faisoit que l'on s'y plaisoit d'avantage; c'est qu'il y avoit un certain air de gayeté répandu dans tout ce qu'il disoit & faisoit; comme s'il eust eu un fons inépuisable de cette pure & solide joye, qui est la marque d'une bonne conscience, aussi bien que d'une bonne santé. A quelque heure qu'on le prist; on le trouvoit toujours prest à faire tout ce qu'on desiroit de lui; Et il ne paroissoit pas

à à

moins dans une partie de promenade, ou de divertissement honneste, que dans une Conférence de gens de Lettres, ou dans une Assemblée de Ministres & d'Anciens. Sa pieté n'estoit, ni sévère, ni sauvage; & il ne croyoit pas qu'il fust défendu de rire. Il n'estoit pas ennemy de la douce raillerie; & ceux qui s'y entendent, disent qu'il y réüssissoit quelquefois de fort bonne grace. Il n'estoit pas comme beaucoup de savans, qui, lors qu'ils sortent de dessus leurs livres, ont accoûtumé d'estre tout mornes & tout chagrins; mais pour luy, au contraire, quand il avoit esté attaché le plus fortement à la méditation, il y paroïsoit plus dès qu'il avoit passé la porte de son cabinet, & on eust dit qu'il laissoit là, parmy ses papiers, toute son austérité, & toute sa mélancolie. C'estoit pourtant ses livres & ses études qui faisoient sa principale récréation, & ses plus grandes délices. C'estoit-là qu'il se délaïsoit de son travail avec plaisir, & avec profit tout ensemble. Et il y venoit chercher du repos après les plus pénibles occupations de sa Charge; je dis de cellès-là mesme qui consistent à étudier. Car alors il se divertissoit en changeant de lecture, & quand il se sentoit l'esprit fatigué pour avoir lû ou étudié des matieres fort relevées & fort attachantes, il prenoit quelque Auteur qui demandast moins d'application, avec lequel il se relas-

choit agréablement ; il entremesloit ainsi le sérieux & le délectable , afin de se tenir toujours comme en appétit par cette diversité de mets & de viandes. Il pense aussi que sans le flater , on lui peut donner la louange d'avoir esté l'un des hommes de son temps qui avoit le plus lû , & de plus de sortes de livres , non seulement de ceux de sa profession , mais de ceux qui en semblent les plus éloignez. Il ne sera pas mal-aisé de se le persuader , si l'on considère qu'il a beaucoup vécu , & qu'il a esté tres-bon ménager de tous les momens de sa longue vie. Il estoit extrêmement laborieux , & se levant de grand matin , comme il faisoit tous les jours , il avoit à luy par ce moyen , cinq ou six heures franches , tantost plus , & tantost moins ; qui estoient à couvert du tracas ordinaire de la vie , & dont il pouvoit disposer assurément en faveur de son cabinet. Il ne faut pas donc s'étonner s'il avoit eu le loisir de faire tant de provisions en tant d'années ; car il estoit homme qui profitoit de tout , & il ne lisoit aucun livre , quelque méprisâble qu'il peust être , dont il ne fît des extraits , auxquels il ne manquoit pas de trouver leur place , & il sçavoit fort bien s'en servir en temps & lieu. Par exemple , il avoit esté soigneux de voir tout ce qu'il avoit pû rencontrer de Relations , & de voyages , soit dans le nouveau Monde , ou ailleurs ; mais sur tout , il avoit recherché fort exacte-

ment les lettres annuelles que les Jésuites ont écrites de temps en temps à leur General, & à leurs autres Supérieurs, pour leur rendre compte des progrès qu'ils se vantent d'avoir faits, & de faire encore tous les jours, dans la conversion des Idolâtres des Indes, où on les envoie d'ordinaire en qualité de Missionnaires Apostoliques. Qui ne croitait d'abord, que cette lecture estoit une simple curiosité dont un Ministre ne pouvoit tirer aucun avantage pour l'intérêt de sa cause? Cependant, celui-cy, comme un habile & judicieux lecteur, s'en est admirablement prévalu contre cette antiquité de la Religion Romaine, dont ses Docteurs font tant de bruit, & son adresse y a trouvé vn argument fort clair & fort convainquant, pour justifier la nouveauté de leurs doctrines, & de leurs traditions qu'ils veulent faire passer pour estre venues de la main des Apostres. Car en comparant la Predication, les miracles, & en general tout le procedé de ces nouveaux convertisseurs des Gentils, avec celui des Anciens, seuls veritablement dignes du sacré nom d'Apostres, il a fait voir aux plus aveugles, que l'Evangile des modernes Compagnons de Jesus, de la façon qu'ils vont l'annoncer aux Payens de nostre siècle, est si different de celui que les premiers Disciples de nostre Seigneur ont planté en leur temps, chez tous les peuples de la Terre; qu'on

peut dire avec raison , que c'est un tout autre Evangile; & qu'ainsi ces Messieurs-là sont véritablement coupables eux mesmes de cette nouveauté , qu'il reprochent aux autres avec tant de chaleur. C'est ainsi que cét *Ecrivain bien instruit dans la science du Royaume des Cieux* savoit mettre en œuvre les choses nouvelles & les anciennes dont il faisoit amas de tous côtez ; & il seroit à souhaiter qu'il fust demeuré plus long temps au Monde, afin de pouvoir produire dans la lumiere publique , celles qui sont encore cachées dans son cabinet , qui est le *trésor* où il les accumuloit. C'est ce qu'il semble que nous avons lieu de nous promettre de la bonté de son tempérament , de la trempe de son Esprit , & de la vigoureuse constitution de son corps , à qui l'âge n'avoit encore apporté aucune de ses incommoditez , ny de ses foiblesses. On ne connoissoit qu'à ses cheveux blancs , qu'il estoit vieux ; mais pour tout le reste , il n'y avoit rien qui se sentist du déclin ; la gayeté de son humeur , la bonté de son estomac , la force de ses jambes , de sa voix , & de ses poulmons , ne marquoient nullement que ce fût un homme sur le retour. Et quand il tonnoit dans sa Chaire , où il se faisoit encore entendre mieux que tous ses Collègues , on ne l'eût jamais pris , à moins que de le voir , pour estre septuagenaire , & au delà. On ne trouve point , non plus , dans ses derniers

Math
13. 52.

ouvrages, aucune trace de cette froideur languissante qui accompagne d'ordinaire la vieillesse. Tout y est vif & animé de ce mesme feu qui paroist dans les premiers ; & comme si l'âge qui amortit la chaleur des autres , n'eust servi qu'à reuflammer la sienne. Ceux qui le connoissoient familièrement , remarquent que sur la fin de ses jours , son zèle avoit redoublé son ardeur & sa vehemence. Aussi , n'est-il que trop vray , qu'en quelque faison il est mort tout en vie ; non par un défaut de nature , mais comme par un tourbillon qui l'a enlevé , par une maladie de jeune homme , capable non seulement de tuer un vieillard de son âge , mais une personne des plus robustes , dans sa fleur & dans sa force. Ce n'est pas un de ces Arbres que le temps a usez , & qui se séchent sur leur tronc , mais de ceux qu'un orage violent arrache tout entier avec ses racines , ou que la coignée renverse par terre en le coupant au pied. Sans cet accident , il pouvoit encore vivre , dans le cours de la Nature , une douzaine d'années , en continuant de faire du fruit ; & j'avouë que c'eût esté le meilleur pour nous. Mais pour luy , outre qu'il lui estoit plus avantageux de déloger pour estre avec *Jesus-Christ* , ç'a esté d'ailleurs une grande grace que Dieu luy a faite , que de le cueillir ainsi encore verd , par maniere de dire , d'avoir voulu qu'il soit mort

dans l'action , qui est proprement mourir au lit d'honneur , avant que la dernière vieillesse l'eust rendu inutile , & l'eust mis hors de combat ; sans savoir ce que c'est que goutte , ni gravelle , ni catharre , ni surdité , ni aucun autre de ces maux infinis qu'elle amène chez nous avec elle , dans nôtre Arriere-saison. Il pouvoit estre entrepris de tous son corps , ou de quelqu'un de ses membres ; & il étoit assez à craindre que cette dernière maladie qui avoit frappé le cerveau où les nerfs ont leur origine , ne lui laissast en cas qu'il en fust guéri , une paralysie ou quelque chose de semblable , qui de l'humeur dont il étoit , lui eust esté plus insupportable que mille morts. Au lieu que maintenant , il est à couvert de tout cela , il boit à longs traits au fleuve des délices divines , & il puise dans la source même de la félicité , les eaux d'une vie éternellement bien-heureuse. Benit soit Dieu , qui après lui avoir fait la grace de fournir une longue carrière , toute marquée de ses bénédictions , & qui n'a pas esté inutile à l'Eglise , l'a si dignement couronnée en ses miséricordes , d'une fin tres-douce , tres-paisible , & tres-heureuse. Il l'a retiré dans le repos de son Maître , où il s'en est allé rassasié de jours , après soixante & seize ans , d'une vie fort sainte & fort aisée ; & quarante-six ans d'un glorieux & honorable ministère. Nous ne l'avons pas

perdu tout entier, puis qu'il nous a laissé tant d'écrits & tant de Sermons, où pour nous consoler de son absence, il nous presche & nous enseigne encore, tout mort qu'il est. Cetz à qui sa personne a esté chere, ne sauroient mieux honorer sa memoire, qu'en imitant son exemple, & qu'en marchant sur les traces qu'il leur a marquées; & le vray moyen de rejoindre quelque jour celui qu'ils ayment, (comme se doit estre leur souhait, s'ils l'aiment veritablement) c'est de vivre, comme lui, de la vie des Justes, afin de mourir de leur mort, & de la sienne, pour avoir part tous ensemble, à une mesme gloire. A I N S I.
S O I T . I L.





S E R M O N

SVR L'EVANGILE

selon S. Iean, chapitre II.
verlet 18. & 19.



*Les Iuifs donc prenant la parole, luy dirent,
Quel signe nous montres-tu, que tu entre-
prennes de faire telles choses?*

*Iesus répondit, & leur dit, Abbatez ce Tem-
ple-cy, & en trois iours ie le releveray.*



H E R S F R E R E S ;

David predisant sous la fi-
gure de son Couronnement,
l'exaltation du Christ, dont-il
estoit le Type, dit de ce bien-heureux iour de
sa Resurrection, dont nous celebrons aujour-
d'huy la memoire, que *c'est la iournée que l'Eternel*
a faite; ps. 118. exhortant en suite **les Fidèles à**

A

2. *Sermon sur l'Evangile*

s'en réjouir, & à s'en égayer. l'avouë que Dieu est l'auteur de toutes les parties du temps, que dès le commencement il en a étably l'ordre, qu'il a formé les corps celestes, du mouvement desquels elles dépendent, & qu'il en conduit encore les suites; si bien que de tous les jours, qui ont éclairé, & qui éclaireront le monde iusqu'à la fin, il n'y en a aucun qui ne soit l'ouvrage de sa providence. Néanmoins il est clair que l'Ecriture donne particulièrement l'eloge de choses divines, faites & formées par la main du grand & souverain ouvrier; à celles où se découvrent d'une façon extraordinaire les marques de sa bonté, de sa puissance & de sa sagesse éternelle. C'est ainsi qu'il faut entendre cette parole du Prophete, que *Dieu a fait le iour de la Resurrection de son Fils*; non pour nier, qu'à proprement parler il n'ait aussi fait tous les autres iours; mais pour signifier simplement qu'il a orné celuy-cy d'une gloire si singuliere & si excellente, au prix de ce qui se voit dans les autres, qu'il semble dans cette comparaison, que ce iour soit beaucoup plus digne de la main de Dieu, que les autres; parce que les autres ne présentent à nos yeux que des choses que la Nature est capable de produire; au lieu que nous en voyons de si grandes & si admirables en celuy-cy, & qui surpassent si fort les œuvres de la Nature.

qu'il a fallu pour les faire que Dieu déployast vne puissance & vne bonté tout-à-fait extraordinaire. En effet, quel iour y eut-il jamais au monde semblable à celuy-là, qui ** ramena des morts le grand Pasteur des brebis par le sang de l'alliance eternelle?* qui rendit à l'Eglise son Soleil de iustice couronné de tous les rayons de sa glorieuse lumiere, dont la mort comme vne courte éclipse l'avoit dépouillé pour trois iours? Ce iour vit sortir nôtre Sauveur du tombeau, où nos pechez l'avoient fait descendre. Ce iour effaçà l'opprobre de la Croix, & le scandale de toutes les infirmités précédentes; Ce fut le magnifique theatre des grandes œuvres de Dieu. On y vit non vn homme formé de la poussiere, comme au commencement, ou rétably en, vne vie animale & corruptible, comme il s'en étoit veu depuis; mais on y vit le Fils de Dieu se relevant victorieux d'une mort cruelle; pour vivre d'une vie celeste & immortelle; chargé des dépouilles de l'enfer & de la mort, couronné de gloire & d'honneur, nous apportant les assurances de la paix & du salut du genre-humain, avec les authentiques enseignemens de sa vraye & eternelle divinité; si illustres & si éclatans, qu'ils ne nous laissent plus douter que ce glorieux resuscité ne soit le Fils propre & unique de Dieu; qu'il ne soit ** Dieu sur toutes choses, beny eternellement,*

* Hebr. 13 20

* Romains 9. 5.

A ij

& le Pere de l'éternité, comme il est nommé dans les vieux oracles des Prophetes. *Es. 9. 6.* Il est vray que ce mesme iour avoit donné à Dieu dès le commencement, vn grand & admirable spectacle, quand se levant apres les six iours de la semaine divine, il luy en presenta tous les ouvrages, les cieux & les autres élémens, avec toutes les creatures, dont il les avoit remplis, sans qu'en toute leur grande & infinie diversité il vist rien qui ne fust tres-bon. Mais on ne peut nier que cet autre septième iour qui presenta Iesus-Christ ressuscité aux yeux du Pere, n'ayt encore été plus admirable que le premier, puis que sans doute c'est plus d'avoir rétably l'Vnivers que de l'avoir créé; d'avoir fait & fondé vn monde eternal, que d'en avoir produit vn muable & corruptible; & que c'est plus encore de montrer vn Dieu fait homme, vn crucifié ressuscité, des pecheurs sauvez, des criminels justifiez, que de faire voir de simples creatures & des innocens bien-heureux; vne Nature revéuë de beauté & de gloire, mais nette de tout peché, & à laquelle on ne peut reprocher aucun crime. Puis que ces premieres merveilles ont fait le spectacle de nôtre septième jour, & les dernieres celuy du premier, concluons que la gloire du second a surpassé celle du premier, & que c'est proprement de luy qu'il faut chanter avec

selon saint Jean.

le Psalmiste; *C'est la journée que l'Eternel a faite.* Il paroist de là combien est juste le devoir qu'il nous demande en suite, que dans vne si admirable journée nous nous rejouissions, & nous égayons. Car comme Dieu pare diversement les temps, vestant, s'il faut ainsi dire, les vns de blanc & les autres de noir, remplissant les vns de biens & de prosperitez, les autres de maux & d'adversitez; il est raisonnable aussi que nos esprits s'accommodant à son ordre ayent des mouvemens & des sentimens differens selon la difference de ces occasions. Quand le Seigneur nous châtie, quand il noircit nôtre air de tenebres, & qu'il ne nous y fait voir que de la confusion & de l'horreur, il est iuste que nous nous humilions, & que nous taschions d'appaïser sa colere par vne profonde tristesse, & par des pleurs & des gemissemens sincerés. Mais quand au contraire, il fait luire sur nous quelques extraordinaires rayons de sa bonté, répandant la paix & la prosperité, soit dans les Etats où nous vivons, soit dans l'Eglise, ou mesme dans nos familles, ce seroit vne extrême ingratitude que de n'en estre pas touché de ioye. Car, comme dit Salomon, *à toute chose sa saison, & à toute affaire sous les Cieux son temps; Temps de pleurer & temps de rire; temps de mener deuil, & temps de sauter de ioye.* Ecc. 3. 1. 4. De là vient le reproche que la Para-

A iii

bole Evangelique fait aux Juifs de n'avoir ni pleuré à la prédication de Jean-Baptiste, ni donné aucun signe de ioye à celle de Iesus-Christ, *Luc 7. 32. 33. 34.* nous apprenant à estre sensibles aux diverses conduites de la divine Providence, selon qu'elles nous sollicitent, ou à la salutaire tristesse de la repentance, ou à la sainte & agreable réjouissance du salut. Dieu veuille, Chers Freres, que nous nous acquittions religieusement de ces deux differens devoirs, & que répondant soigneusement aux diverses dispensations dont Dieu use avec nous, il nous mette au rang de ces bien-heureux, dont le Seigneur dit à la fin de cette Parabole, que *la sagesse a été justifiée par tous ses enfans.* (2.) Dieu fait, & vous nous en estes témoins, que cette Chaire n'a pas manqué dans l'une & dans l'autre de ces deux diverses conjonctures, de vous exhorter à votre devoir, vous chantant tantost des complaints, & tantost des cantiques de ioye & de reconnoissance, selon la difference des temps. Pour cette heure nous avons à vous entretenir d'un doux & agreable sujet, qui seroit, si nous étions ce que nous devons estre, toute la matiere de nos predications. Car puis que Iesus-Christ est ressuscité des morts; puis que si nous sommes vraiment Chrétiens, nous sommes ressuscités avec luy, & que nous sommes mesme assis avecque luy, dans le Ciel, quelle devroit estre toute

(2) *La mesme, v. 35.*

nôtre vie, sinon vne feste, vne réjouissance, vn trionse perpetuel? Aussi voyez-vous que le saint Apôtre nous considerant dans cet état, & présupposant que nous sommes vrayment Chrétiens, participans de la resurrection du Seigneur, nous commande *d'estre toujours joyeux. Ph. 4. 4.* non à quelques iours de l'année seulement, à Noel, à Pasque, à la Pentecoste, & à quelque peu d'autres festes semblables; mais *toujours*, sans qu'il se rencontre dans nôtre vie, aucune année, aucun mois, aucune semaine, aucun iour ni aucune heure, où ne luise quelque rayon de la ioye parfaite & divine, que la resurrection du Seigneur doit avoir répandue dans toutes les parties de nos ames, si nous la croyons veritablement, comme nous en faisons profession. Mais puis que l'infirmité de nôtre nature, ou pour mieux dire nôtre lascheté, & nôtre incredulité, a troublé ce bel ordre, & souillé la plus grande partie de nôtre vie de deuil & de choses dignes de larmes plutôt que de ioye, accommodons nous à nôtre foiblesse, & meditons, au moins en ces occasions, ce que nous devtions avoir incessamment dans nôtre pensée, la resurrection de nôtre Sauveur, pour apporter en suite à sa Table des ames pleines de reconnoissance, & d'une sainte & immuable resolution de vivre desormais en luy, & avec luy, vne vie digne de la resurre-

tion & de l'immortalité à laquelle il nous appelle. Nous avons choisi pour le sujet de nôtre meditation les paroles de l'Évangéliste que vous m'avez entendu lire, où deux choses nous sont représentées, que nous confiderons, s'il plaist à Dieu, l'une apres l'autre; la demande des Juifs, & la réponse du Seigneur. Les Juifs luy demandent vn signe, & il leur en promet vn, mais tout autre que celuy qu'ils demandent. *Les Juifs* (dit l'Évangéliste) *répondant luy dirent, Quel signe nous montres-tu, que tu entreprennes de faire telles choses? (Ieũ 2. 15)* Iesus venant au Temple de Ierusalem, & y trouvant des gens qui vendoient des bœufs, des brebis, & d'autres animaux pour les sacrifiés, à ceux qui en vouloient offrir à Dieu; & des Banquiers pour le change des especes de monnoye necessaires pour l'achat de ces choses; touché d'une iuste indignation de voir ainsi profaner ce lieu Saint, fit vn fouët de cordes; & ietta tous ces gens avec leur marchandise hors du Temple, & renversa les tables des Changeurs, disant, *Otez ces choses d'icy, & ne faites pas de la maison de mon Pere un lieu de marché*, comme l'Évangéliste le raconte dans les versets précédens. C'est ce qu'entendent les Juifs, quand ils demandent à Iesus, *pourquoy il entreprenoit de faire ces choses?* Et c'est ce que l'Évangéliste nous donne à entendre; quand il dit qu'ils répondirent; c'est à dire, qu'ils répondirent

selon saint Jean.

non à sa demande (car il ne leur en avoit fait aucune) mais à son action ; à ce qu'il avoit fait, & non à ce qu'il avoit dit ; en vn sens où ce mot de *répondre* se prend souvent dans l'Escriture ; & pour nous le mieux signifier, nôtre Bible a traduit simplement que les Juifs *prirent la parole* ; & non qu'ils *répondirent* ; parce que le mot de *répondre* ne se dit en nôtre langue, que quand on répond aux paroles de quelqu'un. S. Matthieu écrivant ou la mesme hystoire, ou vne autre toute semblable, nous apprend plus particulièrement la qualité des Juifs qui firent cette demande au Seigneur, disant, que *c'étoient les principaux Sacrificateurs, & les Anciens du Temple.* Mat. 21.23. C'étoit à eux de faire ce que Iesus avoit fait, puis que leur charge étoit d'avoir soin du Temple, des choses saintes, & de tout le service divin ; d'y mettre vn si bon ordre, que tout s'y passast dans la bien-seance, avec l'honneur & le respect dû à la maison de Dieu. C'est pourquoy ils se picquent de ce que Iesus-Christ oie l'entreprendre ; voyant bien que son action étoit vne secrète accusation de leur négligence, de souffrir vn si vilain abus, & de leur avarice, qui en étoit la vraye cause ; car il ne faut pas douter, que les Marchands & les Changeurs ne leur fissent part de leur gain, pour avoir la liberté d'exercer ce trafic dans les saints lieux. Mais l'action de Iesus étant en elle même trop

B.

bonne, & trop loüable pour la reprendre, ils n'en disent rien au fond; Ils querellent seulement Iesus sur l'autorité, prétendant qu'il n'en avoit aucune, ni ordinaire, ni extraordinaire; Non l'ordinaire, ce qu'ils présupposent comme vne chose claire & reconnuë, parce qu'il n'étoit ni de l'ordre des Sacrificateurs Lévitiques, ni de celuy des Aneiens, ou des Docteurs de la Loy. Mais pour l'autorité extraordinaire, s'il s'en attribuoit quelqu'une de cette nature, ils taschent expressement de l'en dépouïller, luy demandant, *quel signe il leur monstroït, capable de les convaincre, que bien qu'il ne fust pourveu d'aucune des charges ordinaires dans l'Eglise Iudaïque, il ne laissoit pas d'avoir le pouvoir de se mêler de sa conduite, l'ayant receu de Dieu extraordinairement.* Un Iesuite des plus animez contre nous, écrivant sur ce passage, n'a pû s'empêcher de s'écrier. * *Pleust à Dieu (dit-il) que nous n'eussions point aujourd'huy dans l'Eglise de semblables Pharisiens, qui ne secourent ni ne servent eux-mesmes l'Eglise, & qui empêchent ceux qui la veulent secourir & servir, sous ombre qu'ils n'y ont point d'autorité!* Il me semble que nos Peres eussent eu beaucoup plus de raison que n'en avoit ce Iesuite, de faire cette plainte des Papes, & des Prelats de la communion Romaine, qui ne pouvant nier, qu'il n'y eust divers abus dans leur Eglise, ne vouloyent ni les re-

* Mald. sur S. Ican 2. 18.

former eux-mêmes, ni souffrir que d'autres y missent la main; parce que n'ayant ni Mitre, ni aucune des autres marques des Prelatures de leur Eglise, ils prétendoient qu'ils ne pouvoient avoir ni autorité ni droit de se mêler de pareilles choses. Certainement, nous confessons volontiers qu'il n'est pas permis de rien changer dans l'administration publique de la Religion, sans la vocation, & l'ordre de Dieu. Mais quant aux Juifs dont il est icy question, ils se trompoient lourdement dans ces deux choses qu'ils supposoient; l'une en general, qu'aucun de ceux qui ne sont pas établis dans les charges ordinaires de l'Eglise; n'a jamais vocation d'y rien changer, à moins que de *montrer des signes*, c'est-à-dire, à moins que de faire quelques miracles; l'autre en particulier, que Jesus ne leur avoit fait voir aucun signe, ni aucun miracle. Car pour commencer par cette dernière erreur, l'impudence de ces gens n'étoit pas supportable en ce qu'ils demandoient des signes au Seigneur; dont la vocation à la grande & souveraine charge du Messie étoit si clairement établie premièrement dans leurs propres Ecritures, puis que les marques qu'elles nous donnent du Messie se trouvoient toutes clairement accomplies en luy, le lieu, le temps & la manière de sa naissance, son extraction, sa pauvreté, son anéantissement, sa sagesse, son innocence,

sa sainteté, & les autres particularitez semblables, iusqu'à son entrée dans la ville de Ierusalem; choses que ces Iuifs ne devoient pas ignorer, & qui les obligeoient à recevoir le Seigneur en qualité de Roy & de Prophete Souverain; au lieu de luy contester, comme ils font, l'autorité de reformer vn abus grossier & inexcusable. Secondement, saint Jean Baptiste, dont eux-mesmes n'osoyent nier la vocation, avoit hautement témoigné & confirmé plus d'une fois la qualité, & la Divinité de Iesus. Enfin, pour ces signes & ces miracles mesmes, à quoy ils s'attachoyent si fort, il en avoit fait voir de si illustres, & en si grande quantité, que c'est vn prodige, que dans vne pareille abondance de lumiere, ces miserables aveugles luy demandent *quel signe il leur montre*. Il laisse la naissance d'une Vierge, l'apparition, & le Cantique des Anges dont elle fut accompagnée, l'adoration que les Mages luy rendirent, & le flambeau celeste qui les guida à son berceau, l'eau changée en vin aux nôces de Căna, les troupees repeuës miraculeusement, les aveugles illuminez, les malades gueris, les morts ressuscitez; choses que ces calomnieurs du Seigneur ne pouvoient ignorer autrement que par vne malice volontaire. Mais ce qu'il venoit de faire devant leurs yeux, & en quoy ils ne trouvent eux-mesmes rien à redire,

que l'autorité de le faire, n'estoit ce pas vn signe, & vn signe si grand qu'un Ancien n'a point fait difficulté d'écrire, qu'entre tous les signes faits par le Seigneur, * il n'en trouue point de plus admirable que celuy-cy, qu'un seul homme, alors vil & méprisable iusques là qu'il fut crucifié, en presence des Scribes & des Pharisiens ses plus cruels ennemis, qui voyoient avec douleur ruiner leurs profits & leurs gains ait pû, au simple bruit d'un fouët de cordes, chasser vne si grande multitude, renverser les tables, & briser les sieges de tant de gens si interessés; chose qu'une grosse armée eust eu de la peine à executer. C'est, sans doute, dit il, qu'un feu celeste, semblable à celuy des Astres rayonnoit dans ses yeux, & que l'on voyoit reluire sur son visage la Majesté de sa Divinité. Quand donc les signes seroyent absolument nécessaires pour établir vn droit, & vne vocation extraordinaire, toujours est il clair que l'erreur de ces Iuifs est inexcusable, d'auoir ignoré ou dissimulé ceux du Seigneur. Mais certainement, cette maxime qu'ils supposoient est aussi elle-mesme vaine & sans fondement; bien que ceux de Rome la suivent aujourd'huy, aussi-bien que ces vieux Iuifs, la passion qu'ils ont contre nous, les ayant fait tomber dans cette erreur. Car se trouuant foibles, quand il est question de combattre la verité mesme de nostre Doctrine, ils ont recours à cette chicane, nous demandant quels signes nous leur

* S. Ierolime.

montrons pour entreprendre d'enseigner comme nous faisons ? & ce Iesuite dont nous avons déjà parlé, au mesme lieu que nous en avons rapporté, apres auoir confessé que les Iuifs auoient grand tort de demander des signes au Seigneur, ajoûte que luy & ceux de la Communion ont raison de nous en demander, à nous qu'il appelle *heretiques*, selon sa medisance ordinaire; *parce (dit-il) que nous ne montrons ni par les Escritures, ni par des miracles, que nous ayons esté envoyez de Dieu.* S'il entend par là, que nous ne pouuons montrer que nous soyons des Prophetes, inspirez immediatement par l'Esprit de Dieu, comme estoient autrefois Moïse, Esaïe, Elie, Malachie, & autres; iamais pas vn de nous ne s'estant attribué cette qualité, nous n'auons besoin ni d'Escriture, ni de Miracles pour prouuer que nous ayons cette sorte de Mission, laquelle nous ne pretendons pas. En effet, elle ne nous est pas necessaire pour ce que nous pretendons faire; qui n'est autre chose que de connoistre, & de croire nous mesmes, & de prescher & persuader à nos auditeurs, les veritez revelées de Dieu, par son Fils, à ses Apôtres, & suffisamment confirmées, tant par l'autorité de leur Ministère, que par leurs grands & innombrables miracles, & enfin par le divin succès de leur vocation. La vocation Prophetique, qui est jointe avec la

révélation extraordinaire de l'esprit saint, n'est nécessaire qu'à ceux, qui proposent des enseignemens, ou des ordres nouveaux, & non laissez par les Apôtres, tels que sont ceux que nous conteltons à l'Eglise Romaine, la Transubstantiation, l'Adoration de l'Eucharistie, l'Invocation des Saints, & plusieurs autres. D'où il s'ensuit qu'en cette cause ils nous demandent ce qu'ils nous doiuent; c'est à eux, & non à nous, à *montrer des signes* par lesquels il paroisse clairement, que toutes ces choses dont ils ont fait autant d'articles de foy, leur ont esté revelées par l'Esprit du Seigneur, & que Dieu assiste tellement leur Pape & le Concile qui les propose, qu'il n'est pas possible que l'un ou l'autre, ou tous les deux ensemble, errent jamais dans aucune des choses de la foy & du salut. Mais ie laisse-là la controverte: ce iour est destiné à vn tout autre exercice. Je viens donc à l'admirable réponse que le Seigneur fit à l'injuste & malicieuse demande que luy faisoient les Iuifs. *Iesus répondit & leur dit, Abbatex ce Temple-cy, & en trois iours ie le releveray.* Ces paroles souffrent deux sens, & on les peut prendre, ou à la lettre du Temple matériel de Ierusalem, ou figurément du corps du Seigneur. Le premier sens est à propos du sujet, & répond iustement à la demande des Iuifs. Car il estoit question de leur Temple, puis qu'ils

prétendoient que le Seigneur ne pouvoit y rien faire ni changer, à moins que de iustifier par quelque signe qu'il en avoit le droit & l'autorité. Et tel est précisément le signe, que leur promet sa réponse, entenduë en son sens literal. Car supposé que le Temple de Ierusalem eût été abbatu & détruit, relever ses ruines en trois iours, étoit l'ouvrage d'une vertu & d'une puissance divine, qui n'appartenoit qu'au mesme Dieu, qui étoit servi & adoré dans ce Temple; & qui en étant, par consequent, le Maître & le Seigneur, avoit toute autorité d'en disposer, d'y faire & d'y changer les choses comme bon luy sembloit. Si donc Iesus eût fait ce miracle, les Juifs ne pouvoient nier qu'il ne leur eût donné le signe qu'ils demandoient, & qu'il n'eût, par consequent, l'autorité d'en chasser ceux qui le profanoient par l'abus de leur trafic & de leur banques. En effet, les Juifs qui prenoient les paroles du Seigneur en ce sens, ne contredisent pas que ce signe, s'il le faisoit, ne fust bon & propre à fonder l'autorité qu'il avoit prise de bannir du Temple cette profanation. Ils rejetterent seulement l'effet qu'il sembloit promettre, s'en moquant comme d'une chose incroyable & impossible, & disant, comme l'Évangéliste l'ajoute, * *On a été quarante six ans à bâtir ce Temple, & tu le releveras en trois iours!* Mais ils se trompoient. Ce n'estoit pas

* Ican 2. 20.

là le vray sens des paroles du Seigneur; S. Jean nous en avertit expressément; * Mais luy (dit-il) il parloit du Temple de son Corps, c'est à dire, que son corps estoit le Temple dont-il parloit; & il l'avoit, sans doute, ainsi signifié luy-mesme par la maniere dont-il prononça ces paroles, *Abbatex ce Temple*, en regardant & en montrant au doigt, non le Temple des Juifs, mais son propre corps; de sorte que si les Juifs y eussent pris garde, écoutant ces paroles avec foy & respect, ils se fussent bien apperceus d'eux-mesmes, qu'il y avoit quelque sens caché autre que celui de la lettre. Et quant à ce qu'il donne le nom de *Temple* à son corps, cela ne les devoit pas arrester. Car puis que le corps de chaque Fidèle est bien honoré de ce nom, combien plus appartient-il au corps du Seigneur? Et si vn bâtiment de bois & de pierre est appelle vn *Temple*, à cause que la Divinité y est servie; combien plus devons-nous tenir pour des *Temples* les corps des Fidèles où Dieu est adoré & servy, & où il témoigne luy-mesme dans ses Ecritures, qu'il veut habiter, & qu'il y habite en effet? Saint Paul l'a ainsi entendu, lors qu'il dit expressément, que () *nos corps sont les Temples du Saint Esprit*; & parlant de nos personnes, *Vous estes*, dit-il; *le Temple du Dieu vivant, ainsi que Dieu a dit, l'habiteray au milieu d'eux.* Les Juifs étoient capables d'entendre

* Jean 2. 21. () 1. Cor. 6. 19. 2. Cor. 6. 16, & C

cette vérité. Leur seule incredulité les empêchoit d'y prendre garde. Et s'ils eussent eu de nostre Iesus le vray sentiment qu'ils en devoient avoir, c'est à dire, s'ils l'eussent tenu pour le Christ de Dieu, le nom de *Temple* leur eust encore moins fait de peine, puis que c'étoit l'un des eloges que leurs Rabbins mêmes donnoient au Messie, comme il paroist par le témoignage de l'un des plus celebres; *Le Messie (dit-il) sanctifié d'entre les enfans de David, est luy-mesme le Sanctuaire des Sanctuaires.* Mais il faut s'élever beaucoup plus haut que ne font les Juifs, pour bien comprendre pourquoy le nom de Temple appartient au corps de Iesus. l'avouë que sa pureté, sa sainteté, & la gloire de Dieu à laquelle il servoit continuellement luy acqueroient ce nom; d'autant plus iustement qu'aux Fideles, que ces qualitez estoient plus hautement & plus parfaitement en luy, qu'en eux. Mais outre cela, il y avoit droit pour deux autres raisons, qui luy sont propres, & incommunicables à tout autre. L'une est, que non simplement la Divinité, mais toute la plenitude de la Divinité habitoit en luy, & y habitoit mesme non figurément comme dans le Temple de Jerusalem, & dans nos corps; mais *corporellement*, comme Saint Paul l'exprime admirablement, c'est à dire, qu'elle y habite en corps & non en ombre; en vérité, & non en figure,

a R. Moses Gerund. rapporté par Grot. sur ce lieu.

& comme on en parle dans l'Eglise, qu'elle y habite *personnellement*, parce que celui duquel est ce corps, est vraiment Dieu. L'autre raison est, que l'expiation de nos pechez s'est faite dans ce divin corps, ^a *il a porté nos pechez en son Corps sur le bois*, dit saint Pierre. Si donc le nom de *Temple* est donné à celui de Ierusalem, parce que c'estoit le seul lieu du monde où estoit l'Autel & le Sacrifice capable de purifier les pecheurs; combien plus doit-il estre donné au Corps du Seigneur, l'unique propitiation de Dieu, l'unique purification des pécheurs? Qui sanctifie véritablement, & non comme l'Autel du vieux Temple en ombre & en figure seulement, ^b *nos consciences & non nostre chair*; non pour vn temps, mais pour toujours, pour l'éternité toute entière? C'est donc, sans doute, de ce Temple-là, qu'il faut entendre les paroles de Iesus, *Abbatés ce Temple, & en trois iours ie le releuervay*. Mais vous me direz, peut-estre, qu'estant prises en ce sens, il semble qu'elles n'ont point de rapport au sujet dont-il s'agissoit; parce qu'il estoit question du *Temple*, au lieu qu'elles répondent du *Corps*. Et moy ie dis tout au contraire, qu'elles défont & délient nettement le nœud de la question, qui estoit précisément, comme vous savez, de montrer aux Iuifs vn signe qui iustificast l'autorité que Iesus prenoit de disposer des choses du *Tem*;

^a 1. Pierre 2. 24. ^b Hebreux 9. 13. 14

C ij

ple. Car quel autre signe d'une vocation Divine, plus clair & plus convainquant peut-on rapporter, ou imaginer, que la Résurrection d'une personne d'entre les morts? œuvre, dont la seule puissance de Dieu est capable. Et ce n'est pas seulement icy qu'il l'allegue à ces demandeurs de signes: Ailleurs, dans le douzième chapitre de saint Matthieu, il leur répond la même chose au fond, bien qu'avec des paroles différentes; ^a *Il ne sera point donné de signe à cette Nation meschante & adulateuse, sinon celui de Jonas; & vous savez que ce signe de Jonas n'est autre chose que la Résurrection du Seigneur d'entre les morts, après avoir esté trois iours dans le tombeau. En effet, c'est le grand signe de Iesus, qui contient une entière justification de sa Divinité, & de son autorité, & une pleine conviction de l'incrédulité des Juifs que la Croix du Seigneur scandaliza, & de la folie des Gentils qui s'en moquerent. C'est ce que nous enseigne l'Apostre, quand il dit, ^b qu'il a esté pleinement déclaré Fils de Dieu en puissance, selon l'Esprit de sanctification par la résurrection des morts. Ne m'alleguez point que la Résurrection ne pouvoit servir à résoudre leur doute, puis qu'elle n'estoit pas encore, & qu'elle n'arriva que long-temps après. Je respons, que c'est pour cela même qu'il les y renvoye; parce que ce devoit estre la fin, &*

^a Mathieu 12. 39. 40. ^b Romains 1. 4.

l'accomplissement de toute sa conversation sur la terre. Car son dessein n'étoit pas de les satisfaire nettement, parce qu'ils en étoient indignes, cherchant par leurs demandes non à s'instruire, ou à s'éclaircir de la vérité, mais seulement à le chicaner, & à le surprendre, pour rendre sa doctrine odieuse & sa personne méprisable. Avec des gens qui agissent ainsi on traite de la même sorte. On les renvoye à la fin, parce qu'il seroit ou inutile ou superflu, de leur éclaircir les commencemens; C'est comme s'il leur disoit, quelque chose que ie die ou que ie fasse, vous ne voulez rien croire; vous rejetez tous les enseignemens de ma vérité. Mais enfin, vous en verrez vn qui vous surprendra, auquel vous ne vous attendez pas, mais qui arrivera pourtant, lors que m'ayant fait mourir, & tenant mon corps renfermé dans le tombeau, cacheté de vos seaux, & sous la garde de vos soldats, ie l'en tireray vivant, malgré tous les efforts de vostre fureur. C'est la raison pourquoy il leur parle obscurément, couvrant son vray sens en des paroles métaphoriques, que ses Apostres mêmes ne pénétrèrent pas pour l'heure. Et ailleurs, l'Evangile remarque, qu'étant enquis de ses Disciples pourquoy il ne parloit aux Juifs que par similitude, *a parce (dit-il) qu'en voyant ils ne voyent point, & en oyant ils n'entendent point.*

Il punit ainsi l'ingratitude des profanes & obstinez contempteurs de son Évangile, leur faisant seulement entrevoir la beauté de ses perles célestes ; afin que ce souvenir & le regret qu'ils auront d'avoir fait si peu de conte de ses divins joyaux, les tourmente & les afflige davantage, les convainquant & de la bonté du Seigneur, qui daignoit se communiquer à eux, & de leur malice & de leur perversité propre, d'avoir méchamment dédaigné ses presens. Mais avec les Disciples qui recevoient sa doctrine dans vne ame simple & innocente, il agissoit tout autrement, leur découvrant ce qu'il cachoit aux autres, comme il paroist dans ce mesme mystere, dont il ne parle aux Juifs qu'obscurément, au lieu que dans le seizième chapitre de saint Matthieu, & ailleurs, il dit nettement à ses Disciples que les Anciens, les Scribes & les Sacrificateurs le persécuteroient cruellement, & le feroient mourir dans la Ville de Jerusalem, & *qu'il ressusciteroit au troisième jour.* Ces deux veritez, l'une de sa mort, & l'autre de sa Resurrection, qu'il enseigne clairement, & ouvertement à ses Apôtres, sont celles-là mesmes qu'il predit icy, mais obscurément, & couvertement aux Juifs, en ces mots, *Abbattez ce corps, & en trois iours ie le releveray.* Car en disant, *Abbattez ce Temple*, il ne leur commande pas de le tuer (à Dieu ne plaise que

a Matthieu 16. 21. Marc 8. 31. Luc 9. 22.

ce Saint des Saints leur ait commandé de commettre vn si abominable crime) Il ne remet pas non plus à leur volonté de le faire, ou de ne le faire pas, leur dénonçant simplement, que s'ils le font, & supposé qu'ils le fassent, il releuera ce qu'ils auront abbatu : (ce sens seroit foible & languissant, & peu digne de la Majesté du Seigneur) Mais il leur prédit qu'ils le feront assurément; Qu'ils tomberont certainement dans cét effroyable excés; & qu'ainsi ils luy prépareront eux-mêmes la matiere du signe qu'ils luy demandent; parce qu'alors il releuera en trois iours par sa puissance, son Corps le vray Temple de la Divinité abbatu par leur fureur. Qu'ils attendent que les choses soient en estat; qu'y estant, le signe dont ils l'importunent ne leur manquera pas. Car le stile des Prophetes c'est de parler souuent ainsi, & de mettre l'imperatif pour le futur, c'est à dire de commander que les choses se fassent, pour signifier qu'elles se feront sans y manquer, comme quand Esaye, pour prophetiser l'abbaissement & la destruction de l'Etat des Babyloniens.

^a *Desçen, Vierge fille de Babilone (dit-il) assieds-toy dans la poussiere, assieds toy à terre, il n'y a plus de trone pour la fille des Caldéens; où vous voyez qu'il luy commande de faire ce qu'il veut signifier & prédire qu'elle fera. C'est ainsi qu'il faut prendre les paroles du Seigneur; il*

^a Esa. 47. 1.

dit à ces Juifs qui luy demandoient vn signe, *Abbatex ce Temple* ; (c'est à dire, son corps) pour signifier qu'ils l'abatront, c'est à dire, qu'ils le détruiront, luy ostant la vie, & le priuant & dépouillant de l'ame, qui le faisoit subsister. Et cette Prophetie ne manqua pas de s'accomplir ponctuellement en toutes ces deux parties. Ces Juifs s'opiniâtrant dans leur incredulité, *abbatirent son corps*, le sacré Temple de Dieu, dont celuy de Ierusalem n'estoit que la figure, & l'abbatirent de la plus violente, de la plus cruelle & ignominieuse maniere qui se puisse imaginer, par les horribles tourmens de la Croix, où ils l'attachèrent, & le laisserent iusqu'à ce qu'il eust rendu l'esprit, & qu'ensuite, il eût esté mis dans le tombeau, le plus bas lieu où l'on voye descendre nos corps ; & Iesus de son côté, le releva trois iours apres, en vne vie, & en vne forme beaucoup plus glorieuse, que celle dont il avoit esté dépouillé par le paricide des Juifs. Admirable & vrayement Divine Prophetie du Seigneur, conceüe en des paroles dont la lettre suffit pour confondre tout l'artifice de ses ennemis, & dont le mystere satisfait tellement à leur demande, qu'il contient tout ensemble la démonstration & de leur injustice & de leur méchanceté désesperée, & de sa Divinité. Vous sçavez tous, l'histoire de cette glorieuse Resurre-

tion

ction du Seigneur, dont nous avons seulement à toucher le fruit & l'usage. Mais avant que d'y venir, remarquez, ie vous prie, dans la maniere de la prédiction qu'en fait icy le Seigneur, deux merueilleux argumens qu'il nous y donne; l'un de la verité de sa Charge; & l'autre de la Divinité de sa personne. Pour le premier, il dit que son Temple abbatu par les Juifs, sera relevé trois iours après, c'est à dire, que son corps sera ressuscité d'entre les morts, comme l'Evangeliste nous l'explique, & comme le Seigneur le dit luy mesme expressément & en propres termes. Nous ne pouvons douter de la foy des Evangelistes qui le témoignent, & qui n'avoient pour tout aucune raison de le feindre; mais au contraire, ils en avoient beaucoup de le taire, supposé mesme qu'il eust pû estre vray. Or ie demande aux infidèles, qu'ils nous montrent vn seul homme dans toute la memoire du genre-humain, qui ait iamais parlé ainsi? qui avoiant qu'il mourra, ait ou dénoncé à ses ennemis, ou promis à ses amis, qu'il ressuscitera après avoir souffert la mort? Certés, cét événement est si étrange, si relevé au dessus des voyes de la Nature, & des pensées des hommes; & d'ailleurs, d'une conviction si facile, en cas que la chose ne répondit pas à la prédiction, que de tous ceux qui ont forgé les fausses Religions du monde, quelques

hardis & téméraires qu'ils ayent esté, il nes'en est trouvé aucun assez impudent pour promettre de soy-mesme vne chose pareille à celle-là. Il n'y a de tous les hommes du monde, que Iesus seul qui ait prononcé ces paroles, *Je ressusciteray le troisième iour*; signe évident, que non seulement la chose estoit vraye, mais qu'il estoit mesme assuré de sa verité, parce qu'autrement il ne l'eust non plus dit, que tous les autres qui ont estably des Religions dans le monde, non pas mesme Mahomet, le plus effronté de tous. Je laisse les Oracles, qui avoient prédit la mesme chose plusieurs siècles auparavant dans les Ecritures des Iuifs: Je laisse la déposition des Apôtres & des autres Disciples, témoins tout à fait desintéressés, qui ont affirmé iusques à la mort, que la Prédiction a esté réellement accomplie. Je n'allegue; pour cette heure, que la forme, & l'expression mesme de cette Prédiction; & ie m'assure que si les impies & les infideles la considerent attentivement, ils reconnoistront qu'il faut nécessairement que Iesus qui a ainsi parlé, fust parfaitement assuré de la verité de ce qu'il prédisoit. I'en dis autant encore de ce qu'il promet plusieurs fois, d'une maniere non moins hardie ni moins estrange, *à qu'il ressuscitera au dernier iour, tous ceux qui auront cru en luy*. Avant luy, iamais personne n'avoit ainsi parlé. Depuis luy, Mahomet a derobé

a Ican 6. 39. 40. 44.

à Iesus la doctrine de la resurrection ; mais il n'a pas pourtant esté assez hardy pour promettre à les Musulmans , qu'il les ressuscitera luy-mesme. Pourquoi ? parce qu'il a préveu que personne ne l'en croiroit, voyant qu'il ne s'estoit pas ressuscité luy-mesme ; au lieu que Iesus étant certain de sa resurrection après sa mort, n'a point crainct de nous promettre de nous ressusciter tous vn iour. L'autre chose que nous auons à remarquer, c'est qu'au lieu que le Seigneur prédit simplement ailleurs, qu'il ressuscitera des morts, il dit icy expressément, qu'il *releuera luy-mesme, trois iours après sa mort, son Temple abbatu par les Iuifs*, c'est à dire, comme vous voyez, son propre corps : ce qui n'estant l'œuvre ni d'un homme, ni d'une ame d'homme, mais de Dieu seul, nous auons par là vne preuve de la vraye & éternelle Divinité, contre l'impieré des heretiques qui la nient, d'autant plus forte, que ces miserables tiennent que l'ame s'esteint avec le corps, ne restant rien d'elle, qui subsistant dans la nature des choses, soit capable de vouloir, d'entendre, ou de se mouvoir, ni, par consequent, de relever, & beaucoup moins de vivifier vn corps. Saint Pierre nous fournit aussi vn témoignage semblable de la mesme verité, quand il dit, parlant du Seigneur, qu'ayant esté *mortifié en chair, il fut vivifié par l'Esprit*, par lequel il avoit autrefois

1. Pier. 3. 7. 18. 19. 20.

prêché, du temps de Noé, aux esprits qui sont en chartre; ce qui ne se peut entendre, que de la Divinité; son ame humaine n'ayant esté formée qu'au temps de sa conception dans le sein de la bien-heureuse Vierge Marie. Ainsi, ce peu de paroles du Seigneur confirme deux grandes veritez, les principales Colonnes du Christianisme; l'une contre les infidèles, que Jesus, l'auteur de nostre Religion est vn vray Prophete envoyé du vray Dieu; l'autre contre les heretiques, que Jesus est vray Dieu, tout-puissant & éternel avec son Pere. Adorons-le donc, Freres bien-aimés, & perseverons constamment en sa foy & en son service. Reconnoissons la grandeur de sa personne, & la verité de sa sainte Doctrine, par sa Resurrection glorieuse, accomplie comme il l'avoit predite à ses Apôtres, & aux Juifs, & comme en avoient Prophetisé, plusieurs siècles auparavant, les anciens Oracles d'Israël. Cette Resurrection du Sauveur établit tout ce que nous croyons selon l'enseignement des Ecritures, du fruit de sa precieuse mort, c'est à dire, de la satisfaction de la justice divine, de l'expiation de nos pechez, & de la destruction de tous les ennemis de nôtre salut. Car puis que Dieu a donné à nôtre mediateur, le droit & la liberté de sortir de la mort & de sa prison où il estoit entré pour nous; nous ne devons plus douter que nôtre paix ne

soit faite, selon ce que dit l'Apôtre, que *a Christ a esté livré pour nos offences, & ressuscité pour nôtre justification.* Cette résurrection a remis la vie, l'immortalité & la gloire dans son sacré corps, qui avoit esté abbatu pour nous racheter, & qui avoit répandu son sang pour laver nos crimes; d'où nous devons nous assurer que le sacrifice de ce corps, fait sur la Croix pour nous, a esté agreable, & que le Pere *b en a flairé* (comme parle l'Escriture) *vne odeur d'apaisement.* C'est aussi ce que nous enseignent le pain & le vin sacré que la Table du Seigneur nous presente. Ce pain & ce vin nous promettent la communion de son corps & de son sang, & la nourriture de nos âmes en vie éternelle, en cette mesme vie dont Iesus commença de vivre au sortir de son tombeau. Apres tant de bonté que ce divin Seigneur a eu pour nous; après tant de biens, de graces & de gloires qu'il nous a acquises, tant de douleurs & de tourmens qu'il a soufferts pour nous les meriter, que reste-t-il, sinon qu'avec vne pure ioye & vn profond respect, nous nous approchions tous de sa divine table, pour luy en faire vne sincère & religieuse reconnoissance? que touchez d'vn vif sentiment de la compassion & de l'amour qu'il a eu pour nous, & renonçant chacun à ses petits interests, nous ayons vne sincère & ardente charité les vns pour les autres, nous vnissans tous comme

a. Romains 4. 25.

b. Genése 8. 20.

freres en vn mesme corps, pardonnant à ceux qui nous ont offencé, recherchant la paix avec eux, si nous l'avons troublée, secourant les pauvres, consolant les affligés, & vivant désormais d'une vie digne de la profession que nous faisons d'estre enfans de Dieu & disciples de Iesus-Christ, d'une vie où il ne paroisse plus aucun des vices ni des desordres de la chair & du monde, mais où reluisent clairement les glorieuses marques de la Résurrection de nostre Maistre, l'amour du Ciel, le détachement de la terre, le zèle de la maison de Dieu, la pureté, l'honnesteté, la patience, la justice, la liberalité, & toutes les autres vertus Chrésiennes? Que nous serions heureux, Chers Freres, si nous pouvions vne fois former ainsi nos cœurs & nos mœurs! Nous jouirions de la paix de Dieu, nous adoucirions sa colere, nous attirerions sa benediction. Nostre innocence éteindroit la haine & l'aversiion de la terre, & gagneroit sa bienveillance; On ne verroit plus au milieu de nous ces scandales & ces querelles, & tant d'autres foibleesses qui affligent les fidèles, & qui troublent les infirmes. Mais ie ne veux pas salir de ces plaintes la pureté de cette heureuse journée. Que chacun y songe pour soy-mesme, & se remette sans cesse devant les yeux, le Fils de Dieu mort & ressuscité pour nous, qui nous conjure par l'horreur de sa

mort, & par la gloire de sa Resurrection, de l'aimer, de le respecter, de le servir, & de nous acheminer gayement à la bien-heureuse immortalité, par la voye qu'il nous a laissée marquée de ses traces, c'est à dire, de ses exemples, & de ses enseignemens divins. Luy-mesme veuille du Ciel où il est monté, nous tendre cette mesme main toute-puissante, par laquelle il releva autresfois son corps du tombeau, & nous arracher par sa divine vertu des tenebres & du sepulcre de l'incrédulité, du vice & des bassesses de la terre, pour voir & pour respirer avec luy la vraye lumiere, & le vray air du Ciel; afin qu'après le séjour que nous faisons icy bas en la chair, nous ayons aussi vn jour part en nostre rang, à sa résurrection & à son immortalité. Ainsi soit-il.





S E R M O N

S V R L E

P S E A V M E C I I I .

Verſets 1. 2. 3. 4. 5.



1. Pſeaume de David. *Mon ame beny l'Eternel, & tout ce qui eſt au dedans de moy, beny le nom de ſa Sainteté.*
2. *Mon ame beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bien-faits. &c.*

Prononcé à Charenton, le Jeudy après
Paſques, 10. Avril 1670.

PAR I E A N D A I L L E'.



A S A V M V R ;
Chez R I N E' P E A N, Imprimeur & Mar-
chand Libraire,



S E R M O N

S V R L E

P S E A V M E C I I I .

versets 1. 2. 3. 4. 5.

1. *Pseaume de David. Mon ame beny l'Eternel, & tout ce qui est au dedans de moy beny le nom de sa Sainteté.*
2. *Mon ame, beny l'Eternel, & n'oublie pas vn de ses bien faits.*
3. *C'est luy qui te pardonne toutes tes iniquitez, qui guerit toutes tes infirmitéz.*
4. *Qui garentit ta vie de la fosse, qui te couronne de gratuité & de compassions.*
5. *Qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta ieunesse est renouvelée, comme celle de l'Aigle.*



H E R S F R E R E S ,

Le Saint Sacrement de la Cene auquel nous participâmes Dimanche dernier, a esté appellé *Eucharistie*, c'est à dire, action de graces, dès les premiers & les plus anciens temps de l'Eglise Chrétienne ; parce

C ij

que c'est vne solennelle reconnoissance que les Fidèles font à leur Seigneur, témoignant devant luy & devant les Anges que c'est de la seule bonté qu'ils tiennent leur vie; & célébrant aussi pour cét effet la memoire de la mort de Iesus-Christ qui la leur a acquise. Si donc il y a aucun acte en toute nostre Religion, où nous soyons obligez d'apporter vne ame touchée d'un vif ressentiment des bienfaits de Dieu, c'est oeluy-cy sans doute, Mes Freres. Aussi voyez-vous que pour nous y exciter, toute cette action est pleine de la commémoration des graces de Dieu; elle commence & finit par-là; & tandis que nous la célébrons, vous savez que ce lieu retentit presque continuellement de Cantiques de remerciement. C'est encore à quoy nous appelle particulièrement la devotion de ce iour, qui tient iustement le milieu entre deux Génés; ce qui m'a fait eroire que nous ne sçaurions l'employer plus à propos que dans l'explication des paroles du Psalmiste que nous venons de vous lire, & que vous avez accoustumé de chanter dans cette occasion, entre autres actions de graces. Car icy le Prophete Royal ravy hors de luy-mesme par la considération des bienfaits du Seigneur, exhorte son ame à s'acquiter de ce devoir, & entrant incontinent en matiere, il déploye dans le reste du Pseaume, divers témoignages de la

bonté de Dieu, tant sur luy en particulier, que sur l'Eglise, & meſme sur tous les hommes en general. Fidèles, vous avez autant ou plus de ſujet que David, de célébrer les bontez de Dieu, ayant recou tout de nouveau les gages de ſon amour eternal, & avec eux, ſi vous y avez apporté la Foy, la plus grande grace qui puiſſe arriver à l'homme. Dieu veuille que vous n'avez pas moins de zèle; qu'avec vne foy & vne affection pareille à la ſienne, vous diſiez maintenant ce qu'il prononça autre fois, & qui pour nôtre conſolation & nôtre inſtruction, a eſté conſervé juſques à ces derniers tems par la Providence divine, *Mon ame, beny l'Eternel, & tout ce qui eſt au dedans de moy, beny le nom de ſa Sainteté. Mon ame, beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bien-faits.* C'eſt l'entrée de ce Cantique, où le Prophete, comme vous voyez, nous propoſe ſon deſſein, qui eſt de louer l'Eternel; mais il le fait d'une façon vive & ardente, conſe- venable à vne poëſie ſacrée; adreſſant ſon diſ- cours à ſon ame, à cette partie de luy-meſme, qui entédoit, & qui vivoit en luy; qui portant en elle l'image de ſon Créateur, étoit par confé- quent obligée d'employer à ſa gloire ce quelle avoit d'eſtre & de mouvement. Chers freres, ce n'eſt pas en vain qu'il luy redouble ce com- mandement de louer le Seigneur par trois ou quatre fois coup ſur coup. *Beny l'Eternel, Beny l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bien-faits.* C'eſt

vn secret enseignement qu'il nous donne de la stupidité de nos ames en cét endroit, plongées naturellement dans des soucis terriens, sans penser à Dieu, sans avoir aucun sentiment de ses faveurs. Car s'il n'eust senti son ame assoupie, & comme penchante d'elle-mesme en ce miserable sommeil, il ne luy eust pas crié si puissamment qu'il fait, & avec vne voix redoublée, *Mon ame beni l'Eternel*. Je ne parle pas des autres hommes, qui n'ayant, ni ne voulant avoir ausune connoissance de Dieu, renferment toutes leurs pensées dans cette terre, mangeans comme des pourceaux, les fruits qui leur tombent du Ciel, sans y porter iamais la veüe. Mais les Chrestiens mesmes, éclairez par l'Evangile, combien sont-ils paresseux à s'acquiter de ce devoir ? O ame humaine qui ne vis & n'agis qu'en Dieu, qui as reçu de luy seul ta force & ta vivacité, & toute la gloire de ton intelligence, & toy particulierement, ame Chrestienne, refaite & réformée de sa main, lavée au sang de son Christ, revestue de la lumiere de son Esprit, destinée à la iouissance de son eternité, comment regardes-tu si nonchalamment l'Auteur de tant de biens ? Réveille-toy vne bonne fois, & laissant-là ces songes qui t'agitent inutilement, beny l'Eternel, qui est le seul exercice veritablement digne de toy. C'est, à mon avis, l'exhortation que le Prophete fait aux ames de nous tous en gene-

ral, bien qu'il ne l'adrefſe particulièrement qu'à la ſienne. Car ſi vn ſi grand homme a iugé neceſſaire de piſquer ſon ame de la ſorte, pour la porter à ſ'acquiter de ce devoir, combien plus ſommes nous obligez à faire la meſme choſe, nous de qui les ames ſont ſi bas au deſſous de la ſienne? rampantes dans le limon, au lieu que celle du Pſalmiſte voloit dans les Cieux, élevée par la grace de la Prophetie au deſſus des autres Fidèles? Je ne vous diray point icy, que *benir l'Eternel* ſignifie le célébrer, & exalter les loüanges: Vous ſçavez que Dieu eſtant infiniment heureux & parfait, ce ſeroit l'outrager que de luy ſouhaiter quelque accroifſement de biens. Le benir donc, c'eſt le loüer, c'eſt reconnoiſtre ſes proprietéz & ſes qualitez, grandes & parfaites comme elles le ſont, en luy attribuant la gloire qui luy appartient. David employe ainſi ce mot fort ſouvent, comme au Pſeume 34. *Je beniray l'Eternel en tout temps; ce qu'il explique par ces mots qui ſuivent immédiatement après, ſa loüange ſera continuellement en ma bouche.** Ce qui eſt icy ajouté enſuite, *tout ce qui eſt au dedans de moy, beny le nom de ſa Sainteté*, a le meſme ſens, mais exprimé en divers termes, ſelon la coûtume du Prophete, pour ajouter quelque nouvelle lumiere aux précédens. Car *l'ame, & ce qui eſt au dedans de nous*, eſt vne meſme choſe; & *benir l'Eternel*, c'eſt *benir le nom de ſa Sainteté*; il n'y a point de dif-

* Pſeume 34. 2.

ference pour le fond. De sorte qu'il n'est pas besoin pour entendre le vray sens de ce texte, d'avoir recours à cette interprétation étrange & forcée de quelques Anciens, qui par ces mots, *a tout ce qui est au dedans de moy*, entendent les Anges, s'imaginant que dans le corps de chèque Fidèle il y a plusieurs Anges, & que c'est à eux que s'adresse cette exhortation de David, qui les convie à louer Dieu avec luy. Ces spéculations sont trop éloignées, & peu dignes de la simplicité de la parole divine. Disons donc que le Psalmiste par *tout ce qui est au dedans de luy*, signifie toutes les facultez interieures; comme son entendement, sa volonté, sa memoire, & les autres puissances semblables de l'ame. *Le nom de Dieu* signifie icy, & presque par tout ailleurs dans l'Escriture, les qualitez & les attributs de Dieu (ainsi qu'on parle dans les Ecoles) comme par exemple, sa puissance, sa sagesse, sa iustice, sa misericorde, son intelligence, sa providence, son éternité & les autres semblables; enfin, tout ce que nous connoissons de luy, tout ce qu'il nous en a révélé, soit dans la nature, soit dans sa parole. Le S. Esprit appelle cela *le nom de Dieu*, à cause que c'est par là que nous le connoissons; car l'on donne les noms aux choses afin de les reconnoistre, & de les distinguer les vnes d'avec les autres. Mais le Prophete dit *le nom de sa sainteté*, c'est à dire, *son Nom saint*, pour nous signifier la grande

a Origene,

deur & la hautesse inestimable des qualitez & des proprietéz de Dieu. Car en la Langue Hebraïque, *Saint*, veut dire ce qui ait séparé & mis à part. En disant donc que le nom du Seigneur est saint, il signifie que sa bonté, par exemple, est vne bonté nonpareille, qui n'a rien de commun avec aucune autre bonté, soit celle des hommes, ou celle des Anges; Ainsi sa puissance, de meime sa sagesse, & sa iustice; & semblablement chacune de ses autres vertus, qui sont, comme nous l'avons dit, *son Nom*. C'est le sens du langage des Seraphins dans Esaie, *a Saint, Saint, Saint est l'Eternel des Armées*: & du Prophète au Pseaume 89. *Qui est égal dans les nuées à l'Eternel? Qui est semblable à l'Eternel entre les fils des Forts? Le Psalmiste veut donc icy que tout ce qui est au dedans de luy benisse ce grand nom de l'Eternel; Surquoy nous avons deux choses à apprendre. La premiere, c'est qu'il ne suffit pas de benir Dieu de la bouche, comme font les hypocrites; il faut que tout ce qui est au dedas de no' le benisse conjointement. Car il maudit *b le peuple qui s'approche de luy de sa bouche, & l'honore de ses levres, éloignant au reste son cœur de luy*. Misérable? qui immolant tous les iours vostre cœur au monde, n'employez que vostre langue seule à la louange de Dieu, vous vous abusez bien fort, de penser que ce faux masque de pieté vous puisse mettre à couvert de sa colere. Cela seroit bon*

a Esa. 6. v. 3. b Esa. 29. v. 13. 14.

pour tromper vn homme: Mais les yeux du Seigneur vont iusqu'au dedans, & percent tous les voiles redoublez de vôtre hypocrisie. Ces benedictions que vous luy donnez de la bouche ne font qu'allumer sa colere, & il n'y a rien au monde qu'il ait en plus grande abomination que d'estre loüé d'vn cœur feint. ^a *Qu'auez-vous à faire (dit-il aux méchans) de reciter mes statuts, & de prendre mon alliance en vostre bouche, puis que vous laissez la correction, & que vous avez iuré mes paroles arriere de vous?* Iesus-Christ reprit autre-fois les demons qui le confessoient Fils de Dieu, & il leur imposa silence; Et le Psalmiste dit, que ^b *la louange de Dieu est bien-seante aux Fidèles*, c'est à dire, à ceux qui ont l'ame nette & le cœur droit; comme nous voulant faire entendre qu'il n'appartient pas aux autres de se mesler de benir Dieu. Mais en second lieu, remarquez que nôtre Prophete veut que tout ce qui est au de dedans de luy benisse le nom du Seigneur; non vne partie de l'ame seulement, mais toutes, sans excepter pas vne. Arriere d'icy ceux qui veulent le benir de l'entendement, & non de la volonté, qui veulent bien connoître ses merveilles, mais non pas luy consacrer leurs affections. Puis que nous avons tout receu de Dieu, n'est-il pas iuste que de bonne foy nous luy rendions, & luy consacrons le tout? Mais, me direz-vous, comment est-il possible que toutes les puissances de nôtre ame benissent le

^a Psaume 51. v. 16 17. ^b Psaume 33. v. 2.

Seigneur, puis que le benir, est vn acte de l'intelligence? Car c'est ou penser, ou dire qu'il est grand, & admirable en bonté, & en sagesse. Toutes les puissances de nôtre ame sont-elles capables de cela? N'y en a-t-il pas quelques-unes qui sont d'une autre nature, comme la volonté par exemple, qui ne pense pas aux choses, mais qui les veut? A cela ie répons, qu'il est bien vray qu'à proprement parler, c'est vne action de l'entendement, que de benir Dieu. Mais cela n'empesche pas que les autres puissances de nostre ame ne puissent y avoir leur part. La volonté le benit quand par l'amour qu'elle luy porte elle témoigne que nous sommes vivement touchez de sa bonté; la memoire le benit quand elle conserve fidelement les images de ses bien-faits; les affections & les espérances le benissent quand elles s'attachent aux choses qui luy sont agreables. Tout ce qui est au dedans de nous le benit, quand châque faculté de nostre ame est rangée & disposée comme il l'ordonne en sa parole. Si vous logez dans vn coin de vostre ame, ou l'avarice, ou la luxure, ou la haine du prochain, ou la défiance de la Providence divine, ou quelqu'autre idole semblable, tout ce qui est au dedans de vous ne benit pas son Nom. Car en agissant ainsi, vous contredites clairement la louange que nous luy devons donner d'estre tout bon, tout sage, tout puissant, & tout

veritable. Le Psalmiste pour nous montrer qu'il l'entend de la sorte, apres avoir encore repeté ces mots, *Mon ame beny l'Eternel, ajoûte, Et n'oublie pas vn de tous ses bien-faits.* Notre mémoire est aussi miserablement corrompue que les autres parties de nostre ame. Elle reçoit aisément & conserve long-temps les images du mal, mais on a beaucoup de peine à y imprimer le bien, & plus encore à l'y retenir; e'est comme vn sas, ou vn crible qui laisse passer la farine, & qui ne retient que le son. Mais s'il y a aucun endroit où ce defaut se decouvre clairement, c'est dans le sujet dont nous parlons. Quant aux offenses que nous avons receuës, il n'y a rien de si difficile que de nous en faire perdre le souvenir; au lieu que des bien-faits les plus considerables, la memoire s'en évanouit incontinent; tant il nous est naturel de retenir plus aisément le mal que le bien. David donc reconnoissant que ce defaut nous est ordinaire, avertit son ame de s'en donner garde, *N'oublie, luy dit il, aucun des bien-faits du Seigneur.* Et certes il a bien raison: car si c'est vne injustice que d'oublier les bien-faits des hommes, quel horrible crime sera ce d'oublier ceux de Dieu, qui surpassent infiniment les autres, & en nombre, & en grandeur? C'est pourquoy le Prophete veut que son ame n'en oublie aucun; comme en effet, il n'y en a pas vn, quelque petit qu'il semble en luy-mesme, qui ne merite d'estre continuellement

en nostre pensée. Car le moindre des biens que nous recevons de Dieu est tel, que tous les hommes ne nous en sauroient donner autant, quand ils auroient joint ensemble tout ce qu'ils ont de force & d'industrie pour y fournir. Par exemple, l'une des parties de nostre corps, quelque petite qu'elle soit, ou cét air que nous respirons, ou cette lumiere que nous voyons. Cette mémoire mesme par laquelle nous conférons le souvenir de ses bien-faits, est vn de ses bien-faits. Je sçay bien qu'il y a des hommes qui se vantent d'enseigner l'art de memoire; mais avec toute leur industrie, ils ne sçauroient iamais nous avoir appris celle-cy; Dieu seul est capable de la donner. Le voicy donc, mes Freres, qui pour soulager nostre infirmité, nous représente avec la plume de son Prophete, les principaux bien-faits que nous avons receus de luy. Dans le reste de nostre texte, il nous en propose comme six tableaux que nous parcourrons brievement, considerant en chacun les images des graces que Dieu nous a faites. Il nous décrit donc en premier lieu, la remission de nos pechez, *C'est luy qui te pardonne toutes tes iniquitez*. Puis que c'est le peché qui nous sépare d'avec Dieu, il s'ensuit que la remission des pechez est la premiere & la plus excellente de toutes ses faveurs. Et c'est ce qui fait dire ailleurs au Psalmiste, *Que bien-heureux st celuy duquel la transgression est quitée, & duquel le peché*

est couvert ! O que bien-heureux est l'homme auquel l'Eternel n'impute point l'iniquité, & en l'Esprit duquel il n'y a point de fraude ! Posez vous-mêmes, Ames fideles, la grandeur de ce bien-fait, en considerant premierement l'horreur & les effets, puis le nombre de vos pechez, & la façon dont Dieu vous les a remis. Car pour le premier, le peché est vn crime de léze-Majesté divine, digne de la mort éternelle, selon cette épouvantable sentence de la Loy, *Maudit est quiconque ne sera permanent à toutes les choses écrites en ce livre.* Sur la terre on celebre la bonté des Princes qui pardonnent à leurs sujets quelques crimes, sur tout s'ils sont atrôees, comme ceux de leze-Majesté. Que saurions-nous donc dire ou faire qui réponde à l'excelléce de la bonté de Dieu qui nous a remis des fautes commises, non contre quelques creatures mortelles, mais contre luy, de qui la Majesté est infinie ? Mais encore ce qui rehausse extrêmement cette grace du Seigneur, c'est qu'il ne nous a pas remis une faute ou deux seulement, mais *toutes nos iniquitez*, comme chante le Psalmiste, e'est à dire, vn nombre infini de pechez ; & l'ordure originelle dans laquelle nous sommes nez, & tant de fautes que nous y auons ajoutées en nostre enfance, en nostre ieu- nesse, en nostre âge plus meur, de paroles, de pensées, d'actions ; obmettant le bien commandé, commettant le mal deffendu, manquant au

reſpect & à l'obeiſſance de Dieu, à la dilection & au ſervice du prochain. Le temps me manqueroit, ſi ie voulois icy vous raconter toutes les formes, & toutes les eſpeces de nos crimes. Tant y a que Dieu, par vne incomparable & vrayment divine bonté, nous a pardonné toute cette innombrable multitude de pechez; & ce qui enherit encore par deſſus, il nous les a remis purement & ſimplement, ſans exiger aucune peine, ni amende, ni ſatisfaction de nous, ſans que nous l'en requiſſions ſeulement, pre-venant noſtre endurciſſement par l'abondance infinie de ſa miſericorde. On a vû des Princes fléchis par les larmes des Criminels, par les importunes ſollicitations de leurs parens. Icy, perſonne n'a intercedé pour nous envers Dieu, que ſa ſeule bonté, qui s'eſt interpoſée entre ſa juſtice & nos crimes. Car pour nous, au lieu de pleurer nos maux, & d'implorer ſon ſecours, nous l'irritons châque iour, & par vne obſtination furieufe, nous tâchions à l'animer de plus en plus, bien loin de ſonger à l'appaifer. Nous trouvant ainſi diſpoſez, il n'a pas laiſſé (ô bonté infinie!) de nous pardonner, ſans nous obliger meſme à aucune peine. Tout ce qu'il demande de nous, c'eſt que nous prenions vne entiere confiance en ſon amour, que nous croyions en luy, comme parle l'Ecriture, & que nous l'aimions, enſuite de ſon amour. Mais le comble de ſa grace, c'eſt que pour nous pouvoir par-

donner, il a livré son propre Fils à la mort de la Croix. Nous le sçavons, chers Freres, l'Evangile nous l'a appris, & nous venons tout fraîchement d'en celebrer la memoire. C'est en ce point que nous avons de l'avantage sur David; car il n'avoit garde de sçavoir cette circonstance si clairement & si nettement, que nous la sçavons aujourd'huy. Nostre gratitude donc ne devoit-elle pas surpasser la sienne à mesme proportion? Si ne connoissant qu'en gros la remission des pechez, il en conçoit néanmoins vne si grande amour envers Dieu, qu'il commande à son ame, à tout ce qui est au dedans de luy, de le benir; que devons-nous faire, nous qui sçavons que ce pardon si merveilleux luy couste la vie de son Fils unique? ne serions-nous pas les plus ingrates & les plus miserables creatures de la Terre, si nous ne consacrons tout ce que nous sommes, à la louange d'un si bon & si misericordieux Seigneur? si, particulièrement, nous n'imitons envers nos Freres, la benignité qu'il a exercée envers nous? Fidèles, vostre Dieu vous a pardonné les crimes de leze Majesté divine; ne pardonneriez-vous pas à vostre frere ie ne sçay quelles legères offences, qui consistent le plus souvent en paroles qu'en effets, en soupçons & en pretentions, plûtost qu'en des fautes réelles? Il vous a receu en grace, vous qui n'estes qu'un ver de terre, qui n'avez auc une communion de
nature

nature avec luy ; n'y recevez vous pas vostre frere, qui est vostre chair & vostre sang? Il vous a remis vne infinité de pechez ; ne pardonneriez-vous pas meſme vne ſeule offence? Il vous a quitté des talens, ne quitterez vous pas vn denier à vostre compagnon de ſervice? Il a acheté la grace qu'il vous a faite, au prix de la mort de ſon vniue; ſerez vous ſi dur que de ne vouloir pas donner vn pardon qui ne vous couſte rien? O amé ingrate, & veritablement indigne du pardon de Dieu, ſi après avoir eſté ainſi traité de luy, vous vlez d'une telle inhumanité envers les autres ! Mais venons au ſecond tableau de noſtre Prophete ; il nous y a representé noſtre ſanctification en ces mots, *C'eſt le Seigneur qui guerit toutes ſes infirmités.* Je ſçay bien qu'il y a des Interprètes qui rappportent cecy aux maladies corporelles, dont le Pſalmiſte avoit eſté guery par la bonté de Dieu, & ie ne nie pas que cela ne ſe puiſſe prendre ainſi. Néanmoins parce qu'il parle icy à ſon ame, & immédiatement après *la rémiſſion de ſes pechez,* mais ſur tout, parce que nous ſommes vn Iſraël ſpirituel, qui ne connoiſſons plus rien ſelon la chair, il vaut mieux que nous rappportions cecy aux infirmités de l'ame, à celles de *nos douleurs & de nos langueurs,* que *Christ a chargées,* & à *la gueriſon que nous avons par ſa meurtriſſure.* Car, chers Freres, nos ames ont auſſi leurs infirmités c'eſt à dire, ſelon le ſtile de l'Ecri-

C

ture, leurs maladies beaucoup plus dangereuses, à le bien prendre, que celles du corps. Elles ont aussi leurs fièvres qui les consomment peu à peu par les retours alternatifs de leurs accès; les tourmentant tantost avec le froid, & tantost avec le chaud. Elles ont aussi leurs migraines, leurs phrenésies, & leurs letargies. Elles sont sujettes à des maux qui ont de l'analogie avec ces infinies especes de maladies que les Medecins content, & que nous souffrons en nos corps. La luxure, l'ambition, l'avarice, l'impiété, l'animosité, la superstition; en vn mot, les vices & les passions de nos ames, ne sont-ce pas des maladies qui ont leurs causes & interieures & exterietures? leurs accidens & leurs symptomes? leurs douleurs & leurs efforts? La difference qu'il y a, e'est qu'elles agissent dans vn sujet beaucoup plus subtil, & que par consequent elles sont beaucoup plus dangereuses, parce qu'elles font moins ressentir leur malignité au patient; dont elles charment tellement les sens, que si Dieu ne le réveille, non-seulement il ne sent pas son mal, mais mesme il est chatouillé de quelque vain plaisir en le souffrant; de sorte qu'il meurt sans se plaindre, & s' imagine de vivre lors mesme que la mort le dévore. De ces maladies-là, Dieu en guerit les hommes en deux sortes; premiere-ment, en leur pardonnant leurs pechez, en vertu de la satisfaction de Iesus-Christ, l'unique

remede salutaire ; qui estant appliqué à nos
 ames leur donne le soulagement necessaire, &
 leur oste cette premiere partie de leur mal.
 C'est de cette guerison-là que parle saint Pier-
 re, quand il dit que *a par la batture du Seigneur*
nous avons esté gueris ; & le Psalmiste nous la
 décrivait dans l'article précédent, où il vient
 de dire que Dieu luy avoit pardonné toutes ses ini-
 quitex. L'autre façon dont Dieu nous guerit
 de ces maladies spirituelles, c'est qu'ensuite de
 la premiere cure, il répand dans nos ames sa
 parole accompagnée de la vertu de son Esprit
 cette parole dont-il est dit, *b il envoie sa parole*
et les guerit. Et ailleurs en vn autre excellent
 Livre, bien qu'il ne soit pas Canonique, *c Ce*
n'a esté ni herbe, ni emplâtre qui les a guers, mais
sa parole, Seigneur, qui donne la santé à toutes cho-
ses. Sa parole, dis-je, accompagnée de la ver-
 tu de son Esprit, cette eau dont l'efficace est
 si célèbre dans les Escritures, qui nettoye nos
 playes, qui tempere nos inflammations, qui
 rafraischit nos ardeurs, qui purge nos humeurs,
 qui purifie toute la masse de nostre sang, &
 qui chasse peu à peu par ces divers moyens
 toutes les maladies mortelles dont nos ames
 estoient travaillées auparavant, l'avarice,
 la vanité, & d'autres semblables pestes ;
 C'est à mon avis, la guerison qu'entend icy le
 Psalmiste. Pauvres hommes ! qui languissez
 sous le fleau de quelqu'une de ces infirmitex,

a 1. Pierre 2. 24. b Pseaume 107. 20. c Sap. 16. 32.

ayez recóurs à ce grand Medecin qui guérit autres fois David. Il a encore aujourd huy cette mesme bonté, & cette mesme puissance qu'il avoit alors; son cœur n'a point changé: les simples & les médicamens n'ont pas perdu leur efficace, soyez seulement soigneux de vous les appliquer comme il faut. Vous que l'avarice consume, vous que l'ambition déchire, vous que l'animosité enflamme, vous que la luxure fond & dissout insensiblement; venez à Dieu qui se presente à vous par son Christ, & qui vous offre en luy sa parole & son Esprit, venez à luy & vous trouverez repos à vos ames. Si vous sentez en vos corps la moindre indisposition, vous appelez les plus fameux Medecins, vous faites les diètes qu'ils vous ordonnent, quelques rudes qu'elles soient, vous prenez les médicamens pour amers qu'ils puissent estre, vous courez aux eaux, vous observez exactement ce qu'ils vous prescrivent; Et tout cela, pour pourrir trois ou quatre ans plus tard que vous ne feriez. Icy, ô hommes, où il est question de vos ames, non de differer; mais d'éviter leur mort, & de leur procurer vne santé éternelle; vous ne daignez écouter le souverain Medecin, dont la science est infinie, dont les ordonnances ne coustent rien, dont les cures sont parfaites, dont le traitement réüssit toujourns assurément à la guérison: Pour vous, mes Freres bien-aimez, qui

avez déjà paſſé par les mains de ce Medecin céleſte , qui avez reconnu , par voſtre expérience, combien ſes remedes ſont infailliblement ſalutaires , au Nom de Dieu, continuez d'en uſer. Je ſçay bien qu'il vous a gueris de toutes vos infirmités ; c'eſt à dire, qu'il n'a laiffé dans vos ame aucune mauvaiſe & vicieuſe habitude , à laquelle il n'ait donné quelque atteinte ; car il ne guérit pas à demy, & ceux-là ſ'abusent lourdement, qui eſtant tout à fait esclaves d'un vice, quel qu'il puiſſe eſtre, ſ'imaginent d'eſtre du nombre de ſes rachetez, ſous ombre qu'ils ne ſe ſentent pas ſujets à quelque autre. Je confeſſe donc que vous pouvez dire avec le Prophète, que *le Seigneur vous a gueris de toutes vos infirmités* ; Mais neanmoins vous ſentez bien auſſi que la cure de chacun de ces maux n'eſt pas encore parfaite en vous, parce que ſes habitudes du peché eſtoient enracinées ſi avant dans nos ames, qu'il n'eſt pas poſſible ici-bas, qu'elles ſoient entierement & tout à fait gueries , ſans qu'il nous en reſte plus rien. Dieu ſelon ſa ſageſſe infinie, fait cette cure peu à peu, & il nous la diſpenſe par divers degrez, nous fortifiant de iour en iour, iuſqu'à ce qu'enfin, dans ſon Royaume céleſte nous parvenions à vne ſanté ſi ferme, que nous n'ayons plus beſoin de ces médicamens qu'il nous applique encore tous les iours, ſa parole, ſes châtimens , & autres choſes ſemblables.

Mais comme vous voyez que dans la vie commune, quand la cause de la maladie est vne fois ostée, que les plus dangereux symptomes sont cessez, que le patient commence à marcher, nous disons qu'il est guéry, & s'il a esté trauillé, comme cela arriue souvent, de plusieurs especes de maux, nous disons qu'il est guery de toutes ses infirmitéz, bien qu'il luy reste encore quelque indisposition, qu'il n'ait pas encore les membres entierement affermis; il en est de mesme de nostre condition spirituelle. Nous sommes gueris, parce que le gros du mal s'il faut dire ainsi, est levé, l'habitude du vice, la cause de la maladie est ostée, quoy qu'il nous reste encore quelque debilité, & que nos pieds ne soient pas encore bien rassurez. Estant en cét état, que reste-t il, sinon que d'vn costé nous rendions graces immortelles à nostre Dieu, qui nous a tirez de ce miserable lit d'infirmité où nous pourrissions? qui nous a delivrez de ces violens accès de tant de mal-heureuses passions qui nous agitoient? Et que de l'autre costé nous nous menagions avec vne extreme circonspection, comme ceux qui sortent de quelque grande maladie; nous abstenant soigneusement des choses deffendues par nostre souverain Médecin, pratiquant ses dietes, usant de ces remédes, c'est à dire, lisant & méditant sa parole avec assiduité, participant à ses Sacremens, priant, veillant, &

nous exerçant dans les œuvres de pieté & de charité, fuyant comme vn air empesté, la compagnie des hommes frapez des vices dont le Seigneur nous a gueris, frequentant & recherchant sans cesse, ceux qui sont plus avancez que nous, qui iouissent d'une santé plus ferme & plus vigoureuse : enfin ayant continuellement dans le cœur l'avertissement de nostre Maistre, *Voicy tu me este rendu sain, ne peche plus désormais, de peur que pis ne t'arrive.* Mais le temps qui s'écoule, nous presse de passer aux autres bien-faits de Dieu dont nostre Propheete fait icy le tableau. Le troisieme, c'est qu'il a garany sa vie de la fosse : Il n'est pas besoin que ie vous dise, par vne figure ordinaire à toutes sortes de Langues, & particulièrement à l'Hébraïque, il met icy *la fosse*, c'est à dire le sepulcre, ou le tombeau, pour la mort ; il a garany sa vie de la fosse, c'est à dire, de la mort. Et ne soyez pas troublez de ce qu'il parle à son Ame, dont la vie n'est point sujette à la fosse, puis que son essence est immortelle. Car c'est le style des Langues Orientales de dire *l'Ame*, pour l'homme tout entier. Outre que la vie du corps appartient aussi à l'Ame, puis que c'est l'ame qui la produit en nous : & quand nos corps descendent dans le sepulcre, nostre ame y perd quelque chose, sçavoir l'exercice de cette vie animale qu'elle déployoit tandis qu'elle estoit liée avec le corps, ne luy restant

plus qu'une vie purement spirituelle, quand elle est vne fois détachée d'avec le corps; de sorte que l'on pourroit aisément interpreter ces paroles des délivrances temporelles que Dieu avoit données au Psalmiste. Mais quant à nous, qui vivons en la lumiere de Christ, & non pas dans les ombres de Moïse, nous ne pouvons rapporter ces mots ailleurs qu'à la fosse spirituelle & mystique dont le Seigneur no⁹ a garantis par son Fils Iesus-Christ. nôtre Seigneur. Car nôtre ame, chers Freres, a aussi sa fosse, non locale & terrienne; à la vérité, comme celle où l'on enterre nos corps après la mort, mais spirituelle & proportionnée à sa nature, celle que l'Ecriture appelle *l'abyssme, la malédiction de Dieu, la mort seconde*; fosse la plus basse & la plus hideuse qui soit au monde. C'est de celle-là que Dieu nous a garentis; car puis qu'il nous a pardonné nos pechez, qui est la premiere de ses graces, il s'ensuit aussi qu'il nous délivre de certe mort, qui est le gage du peché, comme nous l'enseigne saint Paul. Ayant levé la cause, il a, par consequent, osté l'effet. Il ne fait pas comme le Pape, qui par vne cruelle compassion retient la peine à ceux-là mesmes à qui il a remis la coulpe, ne laissant pas de punir, bien qu'il ait pardonné. Si vous voulez sçavoir, Ame fidèle, qu'elle & combien admirable est cette grace de Dieu, considerez combien sont horribles les tourmens des Enfers, & combien épouvantable

Épouvantable ce mal-heur, que *des estangs de feu & de souphre tout bouillans*, qu'*un ver qui ronge sans cesse*; que *des pleurs & des grincemens de dents*; qu'*une flamme ardente*, & les autres images employées par l'Écriture, de tout ce que nous pouvons nous figurer de plus effroyable, ne sont pas capables d'exprimer. Mesurez encore dans vostre esprit, la durée de cette mort qui ne finit point; qui navre toujours sans jamais tuer; qui après la revolution de mille & mille siecles, ne sera pas plus proche de sa fin qu'elle estoit au commencement. C'est la fosse, ô fidele, dont le Seigneur nous a garantis. Pensez encore que pour cela il a voulu que son Fils prist nostre chair, & s'alliaſt à nostre nature; le mot de *garantir* qu'employe le Psalmiste, nous donne le sujet de cette pensée: car il signifie proprement vne garantie, ou vne delivrance, qui se fait par *un proche de sang*, comme parle l'Écriture; c'est à dire par vne personne qui est de mesme lignée, & de mesme famille que nous. Ce grand Dieu tout-puissant nous a donc delivrez de la mort éternelle; mais pour nous en delivrer, il s'est fait *nostre proche de sang*; il s'est fait homme comme nous, afin d'avoir droit de nous racheter par son sang. Mais ce qui suit n'est pas moins considerable: c'est qu'après nous avoir sauvez de l'Enfer, & après avoir garanti nostre vie de cette profonde & éternelle fos-

D

se, il nous couronne de gratuité & de compassions, ajoûte le Prophete, en quatrième lieu. Il veut dire que nonobstant nos foiblesse, il continuë sur nous le cours de ses divines bontez : la gratuité signifie en general, vn bien que l'on nous fait sans obligation, & par pure bonté. Mais la compassion emporte encore quelque chose de plus. Car c'est vn bien-fait envers vne personne miserable. Il semble donc que l'on puisse distinguer en ce lieu, la signification de ces deux mots, rapportant le premier aux faveurs que le Seigneur déploye sur nous en nostre prosperité, & le second, aux delivrancees qu'il nous donne dans l'adversité. Ainsi la gratuité & la compassion de Dieu accompagnent comme elles font, tout le cours de nostre vie, le Prophete les compare tres-élegamment à *une couronne*, dont le Seigneur nous environne la teste de toutes parts; n'y ayant aucun endroit en nostre vie, qui ne se trouve couvert de l'vn ou de l'autre. Il n'est pas besoin que nous nous arrestions à vous le verifier en David, par l'histoire de sa vie, qui n'est autre chose, comme vous sçavez, qu'un excellent & admirable tissu, vne couronne glorieuse de bontés & de compassions divines, que l'on void se déployer tour a tour sur luy, tantost pour l'enrichir de mille & mille grâces spirituelles & corporelles, tantost pour le tirer miraculeusement contre toute apparence, &

toute eſperance humaine, des dangers & des neceſſitez où il ſe trouvoit. Penſons pluſtoſt à nous, chers Freres; Certainement nous pouvons dire avec verité, & nous ne ſçaurions nier ſans ingratitude que Dieu nous a couronné de gratuitez & de compaſſions. Car quel autre peuple y a-t-il en la Terre, où elles ſoient plus viſibles & plus illuſtres, que ſur nous? Regardez combien de graces il nous fait tous les iours, nous continuant la benediction de ſa Parole, l'aſſiſtance de ſon Eſprit, la faveur & la lumiere de ſon Chriſt? nous augmentant ſes dons, & par vne compaſſion véritablement divine, nous épargnant nonobſtant tant de deffauts qui ſe voyent parmy nous, tant de vices qui y regnent, au grand ſcandale de tout le monde? O Troupeau de Jeſus-Chriſt! reſpectez cette belle & honorable couronne que voſtre Dieu vous a miſe ſur la teſte; Prenez garde qu'il ne vous l'arrache ſi vous vous obſtinez en voſtre impenitence; qu'il ne la change en vne couronne d'épines; qu'il ne vous envelope de ſa colere & de ſa fureur, comme d'une triſte ceinture de fer. Le Prophete Royal ajoûte en cinquieme lieu, que le Seigneur raffaſſe ſa bouche de biens. Il n'ignore pas, mes Freres, que cela ſe peut entendre de la conſervation de noſtre vie terrienne, pour laquelle noſtre Seigneur nous donne toutes choſes abondamment pour en jouir,* comme parle ſaint

* 1. Timothée 6. 7.

Paul; nous faisant germer le pain de la terre, & nous produisant vne infinie diversité de fruits, en vne si riche & si plantureuse abondance, qu'il y en a non seulement pour nos nécessitez, mais mesme pour nos delices; nous fournissant en mesme temps toutes les autres commoditez, comme la lumiere de son soleil, pour nous adresser, diverses étoffes pour nous vestir, vn innombrable quantité de bois, de pierres, de métaux pour bâtir nos maisons & pour les meubler; les métiers, les sçiences, & les autres choses semblables qui se rapportent à l'usage, ou à l'ornement de la vie presente. Je sçay aussi qu'encore que les Fideles soient quelque fois en nécessité selon le monde, neantmoins, on peut dire d'eux, que le Seigneur, mesme à cét égard; *leur remplit la bouche de biens*; parce qu'il leur donne ce qu'il leur suffit, & qu'il leur apprend ce bel Art qu'il avoit enseigné à saint Paul, PH. 4. 11. 12. *J'ay appris, dit-il, à estre content des choses selon que ie me trouve, ie suis instruit tant à estre rassasié, qu'à avoir faim, tant à abonder, qu'à avoir disette.* Il nous enrichit, non en augmentant nos biens, mais en diminuant nos convoitises; non en ajoutant à nostre revenu, mais en retranchant de nôtre besoin. Quoy que les choses soient ainsi, si est-ce, pourtant que j'estime qu'il est plus à propos d'entendre encore cecy spirituellement, des biens que Dieu nous a

Donnez pour la poſſeſſion, & pour la conſervation de la vie eternelle, qu'il a déjà commencée en nous. C'eſt à cét égard principalement, mes Freres, que Dieu a rempli voſtre bouche de biens; puis que ſa divine poiſſance nous a donné, comme dit Saint Pierre, 2. PIER. 1. 3. tout ce qui appartient à la vie & à la pieté, par la connoiſſance de celui qui nous a appellez, Jeſus-Chriſt noſtre Seigneur, en qui habite toute la plénitude de la ſageſſe, iuſtice, ſanctification & redemption qui nous eſt neceſſaire. Encore tout fraîchement il vous a donné ſa chair & ſon ſang: viande divine, incomparablement plus excellente que les fruits du Paradis terreſtre, dont Adam eſtoit nourri, que la Manne du deſert dont eſtoient raffasiez les Iſraélites. C'eſt de cette viande là que l'on peut veritablement dire, ce qui ſuit dans noſtre texte pour la fin, qu'elle renouvelle noſtre ieuneſſe comme à l'Aigle. Car toutes les autres viandes, quelque délicates qu'elles poiſſent eſtre, ne ſçauroient empêcher l'homme de vieillir: Il n'y a que celle cy qui ait cette admirable vertu. Fideles, ſi voſtre bouche a eſté veritablement remplie, vous ne vieillirez iamais: vous verrez rouler les cieux, & paſſer les ſiecles, ſans que la force du temps qui mine & qui change toutes choſes, poiſſe flétrir voſtre ſanté: Vne immortelle ieuneſſe fleurira à iamais en vous; cét homme interieur que Dieu y a créé, ne dechet point, mais

il croist de iour en iour, de foy en foy, & d'esperance en esperance. Cette nourriture divine que vous avez prise Dimanche dernier, le preservera de la corruption, iusqu'à ce que dépouillé de cette robe mortelle de chair & de sang, dont il est maintenant couuert, comme d'un miserable haillon, il sera revestu d'un corps glorieux, immortel & celeste. C'est à mon advis, ce que le Psalmiste entend par cette comparaison de l'Aigle qu'il employe icy. Surquoy les Interpretes Iuifs nous content que l'Aigle de dix en dix ans, s'esleve iusqu'au plus haut degré de la région élémentaire, & que delà elle se precipite dans la mer, où estant tombé il luy revient de nouvelles plumes, & que c'est ainsi que *sa jeunesse se renouvelle*. Mais c'est vne fable qu'ils ont forgée à plaisir, Ce qui est bien constant, & assuré par tous ceux qui ont eu la curiosité de rechercher les choses de la nature; c'est que l'Aigle est le plus vif & le plus robuste de tous les oiseaux, qui n'est sujet à aucune maladie, & qui ne s'affoiblit nullement par la vieillesse, demeurant toujours en vn meime estat, iusques là que le plus celebre de tous les Naturalistes (*Plin l. 10. c. 3.*) nous a laissé par écrit, que l'Aigle ne meurt point de vieillesse, mais de faim, parce que le dessus de son bec croist iusqu'à vne si demesurée grandeur, qu'il luy est impossible de l'ouvrir pour recevoir de la nour-

riture. C'est donc fort à propos que le Psal-
 miste compare la fermeté & la constance im-
 mortelle de cette seconde & nouvelle Nature,
 que Dieu nous donne par la foy en son Fils, à
 la vigoureuse santé de cét oyseau Royal. Et le
 Prophete Esaïe se sert de la mesme comparai-
 son en ce sens, au chap. 40. de ses Révelations.
*Ceux qui s'attendent à l'Eternel cueillent de nou-
 velles forces ; les aïslés leur reviennent comme à
 l'Aigle ; ils courront & ne se travailleront point,
 ils marcheront & ne se laisseront point.* Voila en
 peu de mots, chers Freres, les bien-faits de
 Dieu que le Prophete nous a representez dans
 ce texte : que c'est luy qui nous justifie & qui
 nous sanctifie, qui nous rachete de la mort &
 nous conserve en vie, nous donnant tous les
 biens necessaires pour cela : tellement qu'en
 suite il nous rend immortels. Outre que le Pro-
 phete nous en vient d'assurer, vous en avez
 depuis peu receu les gages, & comme ie l'es-
 pere, la chose mesme de la main du Seigneur,
 qui nous proteste que quiconque mangera du
 pain qu'il vous a donné, vivra eternellement,
 & sera ressuscité au dernier iour. Puis qu'il
 nous a comblez de ses biens, n'est-il pas rai-
 sonnable que nous l'honorions de nos
 louanges ? Puis qu'il nous est vne couronne
 de gratuité, n'est-il pas iuste que nous luy
 soyons vne couronne de gloire ? que cette vie
 que nous ne tenons que de luy, soit toute en-

tière vn sacré Cantique au Nom de sa Sainteté, où nos prochains lisent clairement sa puissance, sa bonté & sa sagesse. Fidèles, si nous en vsons ainsi, il nous multipliera de plus en plus ses faveurs, nous fortifiant, & nous consolant, nous renouvelant intérieurement, sans iamais permettre que cette nouvelle créature qu'il a formée au dedans de nous, s'affoiblisse, ou qu'elle décline. Et quoy que les graces qu'il nous fait icy bas soient fort grandes, si est-ce qu'elles ne sont que les commencemens de cette plénitude de biens qu'il nous donnera en l'autre siècle, lors qu'il nous abbrûvera au fleuve de ses délices, & qu'il sera parfaitement, comme éternellement, tout en nous tous. **A IN S I S O I T - I L.**

